

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 19 décembre 2022
17 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et greffière-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 17 h.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

19/12/2022

5. Adoption du procès-verbal

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Levée de la réunion

La conseillère Germaine Gallant propose l'ajournement vers les 17 h 05.



Roger Caissie, maire



Connie Bourgeois greffière-adjointe

19/12/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 12 décembre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et greffière-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la réflexion spéciale du conseil.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

12/12/2022

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 novembre 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 novembre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Léo Doiron, citoyen

M. Léo Doiron prend la parole pour adresser l'assemblée. Il souligne ses inquiétudes et son mécontentement envers la façon que le budget 2023 a été approuvé.

Le Maire Roger Caissie prend l'occasion d'expliquer le processus qui a été suivi concernant l'adoption des budgets 2023.

7. Lecture de correspondance

7.1 Service d'incendie de Shediac - OBJET: Nomination de pompiers volontaires

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le Conseil accepte les quatre (4) candidatures suivantes comme pompiers volontaires : Cristopher Watt, Gabriel Leger, Zacharie Leger et Austin Conrad.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers - Aucun rapport

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - aucun rapport

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de novembre 2022 est circulé à titre d'information.

12/12/2022

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de novembre 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 Projet de Centre récréatif

Le Maire Roger Caissie fait un bref rapport concernant la demande de financement envers le projet de Centre récréatif.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON mandate l'administration de déposer une demande de financement auprès des paliers gouvernementaux pour l'option 1.

MOTION ADOPTÉE

11.2 Demande d'accès à l'eau

Le conseiller Paul Boudreau fait un bref rapport concernant la demande d'accès à l'eau. Il explique l'historique de cette demande.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

ÉTANT DONNÉ QUE les membres du conseil et les membres de l'administration ont participé à la présentation du rapport de la firme Englobe au sujet de l'option 2B (adjacent au parc Webster/rue Avard et sud du quai à Édouard); et,

ÉTANT DONNÉ QUE les membres du conseil avaient apporté de très bons commentaires positifs et constructifs qui soulèvent du rapport de la firme Englobe;

JE PROPOSE QUE l'administration ainsi que les membres du comité transport actif et les membres du comité de protection poursuivent les étapes avec la firme Englobe pour élaborer davantage le plan maître du site pour présentation éventuelle aux membres du conseil et éventuellement à une présentation publique.

MOTION ADOPTÉE

12/12/2022

12. Introduction des affaires nouvelles

Le conseiller Paul Boudreau prend l'occasion de féliciter la directrice des Finances Lynn Landry Caissie ainsi que Denis LeBlanc pour le beau travail rendu à la municipalité, car ils ne seront plus employés de la ville de Shediac 2023.

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 3e lecture de l'arrêté sur la distribution du réseau d'eau

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE la troisième lecture de l'Arrêté 23-24, un arrêté relatif au réseau de distribution d'eau dans la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture par son titre.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. 23-24.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Annulation de réunion – décembre 2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion prévue au 26 décembre 2022 soit annulée en raison de la Fête de Noël.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Annulation de la réunion plénière - janvier 2023

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion plénière prévue au 2 janvier 2023 soit annulée en raison du temps des Fêtes.

MOTION ADOPTÉE

12/12/2022

15.3 Résolution bancaire

Le greffier informe le conseil que la motion ci-dessous est effective le 1er janvier 2023 suite au départ de Lynn Landry Caissie.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

SUITE au départ de la Directrice des Finances, Lynn Landry Caissie, en date du 31 décembre 2022.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Shediac doit désigner les personnes ayant l'autorité de signer les chèques et autres documents bancaires au nom et pour le compte de la nouvelle entité de Shediac.

ATTENDU QUE les résultats des élections concernant la nouvelle réforme municipale nécessitent des changements au niveau des signataires pour la nouvelle entité de Shediac.

PAR CONSÉQUENT, IL EST DONC RÉSOLU QUE le maire Roger Caissie, le maire suppléant Jean-Claude Bertin, le directeur général Gilles Belleau et Lise Cormier, adjointe à la Direction des Finances soient autorisés de signer les chèques et autres documents bancaires au nom et pour le compte de la nouvelle entité de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Assermentation du nouveau Conseil

Le greffier fait prêter serment d'entrée en fonction des conseillers élu.e.s. Harry McInroy, Murray Lloyd, Roland Cormier et Joël Despres.

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 19 h 50.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

12/12/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 28 novembre 2022

19 h

SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants

présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Voir le point 4 de l'ordre du jour.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit révisé en ajoutant le point 12.1 - Demande d'ajustement du compte d'allocation de dépenses pour conseiller Paul Boudreau sous la rubrique 12 intitulé « Introduction des affaires nouvelles ».

MOTION ADOPTÉE

28/11/2022

Le conseiller Paul Boudreau déclare un conflit d'intérêts au point 12.1 de l'ordre du jour.

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Remise de certificats - Reconnaissance de l'AFMNB

Le président prend l'occasion de remettre les certificats de l'AFMNB en reconnaissance de 10 ans de services en politique municipale. Le maire remet les certificats aux conseillères Sylvie Collette-Boudreau, Patricia Bourque-Chevarie, Germaine Gallant et lui-même.

6.2 Remise de cadeaux - Pompiers bénévoles

Le président profite de l'occasion pour remettre un cadeau et une plaque à Michel Landry (25 ans de services) et Victor Bourque (26 ans de services) en signe de reconnaissance des services rendus à la communauté au sein de la Brigade de pompiers bénévoles de Shédiac.

7. Lecture de correspondance

7.1 Le CPAÉ de l'école Mgr.-François-Bourgeois - OBJET: Demande d'ajout de brigadiers scolaires

Le conseiller Paul Boudreau recommande que l'administration vérifie le nombre de plaintes concernant ce dossier. Le greffier informe qu'il va vérifier dans le système Harfan.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE la demande soit référée au comité de protection.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

28/11/2022

8.1.1 Rapports financiers pour octobre 2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - aucun

Le gendarme Chris Bertrand et le Gendarme Ian Haché sont présents à la réunion afin d'annoncer que le nouveau Sergent en charge du détachement de Shediac sera Mario Maillet.

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois d'octobre 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois d'octobre 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Demande de modifier le plan municipal et faire un changement de zonage, Maison Webster

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Monique Imbault de modifier l'arrêté P-14-36 intitulé « Plan municipal de Shediac » afin de modifier la désignation des propriétés ayant les numéros d'identification 70136841, 70139266, 70139274, 00973784 et 70624564 sur la carte d'utilisation du sol de résidentiel à commercial et de modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shediac » afin de faire un changement de zonage pour les terrains portant les numéros d'identification 70136841, 70139266, 70139274, 00973784 et 70624564 de la zone (R1) résidentielle à faible densité à la zone (CG) commerce général afin de permettre un restaurant, un gîte du voyageur (bed and breakfast) et des événements (mariages);

28/11/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier le plan municipal et l'arrêté de zonage;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté; et, que la présentation publique soit fixée au 12 décembre 2022 à 18 h 45 en la salle du Conseil;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de demander l'avis du Comité de révision de la planification de Shédiac sous l'article 110 de la Loi sur l'urbanisme avec une extension au 19 janvier 2023 pour recevoir l'avis.

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté; et, que l'audience publique soit fixée au 30 janvier 2023 à 18 h 30 en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires non terminées

12. Introduction des affaires nouvelles

Le conseiller Paul Boudreau prend l'occasion d'informer qu'il va dépasser son compte d'allocation de dépenses en 2022, car il fait partie de plusieurs comités.

À ce moment, le conseiller Paul Boudreau se retire de la salle afin d'éviter un conflit d'intérêts.

12.1 Demande d'ajustement du compte d'allocation de dépenses pour conseiller Paul Boudreau

Une discussion est entamée.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseiller Paul Boudreau soit autorisé à dépasser son compte de dépenses afin de poursuivre ses diverses réunions de comités d'ici la fin de l'année 2022.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, le conseiller Paul Boudreau revient à la réunion et reprend son siège à table du conseil.

28/11/2022

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

- 1) Apporter un appui à la demande de l'école de Shédiac Cape pour la construction d'une nouvelle école
- 2) Appui financier au projet de la Maison Providence

13.1 Négociations d'entente d'acquisition de terrain

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'un aviseur légal spécialisé dans des négociations d'entente d'acquisition de terrain (autre que l'avocat de la Ville) soit mandaté pour négocier avec M. Danny et Mme Lisette Pellerin.

MOTION ADOPTÉE

13.2 Étude de circulation - rue Breaux Bridge

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la firme d'ingénierie procède dès maintenant à une étude concernant la circulation sur la Breaux Bridge.

MOTION ADOPTÉE

13.3 Modifications aux arrêts scolaires - rue Breau-Bridge

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE les deux (2) conseils scolaires soient invités à modifier les arrêts pour les autobus scolaires jusqu'à ce que l'étude soit complétée.

MOTION ADOPTÉE

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 2e lecture de l'Arrêté No. 23-24, un arrêté relatif au réseau de distribution d'eau

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

ATTENDU QUE le Conseil peut se passer de faire la lecture dans l'intégralité d'un arrêté lorsqu'un avis est publié soit dans les journaux, soit sur le site Internet municipal, et en conformité avec la Loi sur la gouvernance locale;

28/11/2022

ATTENDU QUE le Conseil est satisfait que l'avis a été publié sur le site Internet afin de respecter les exigences de la Loi sur la gouvernance locale;

ATTENDU QUE le Conseil est satisfait que les modifications apportées à l'arrêté depuis la première lecture sont acceptables pour la bonne administration de l'arrêté;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil passe à la 2^e lecture de l'arrêté 23-24 par titre.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil ne passe pas à la lecture dans l'intégralité de l'arrêté et que les modifications proposées et examinées par le Conseil ce soir soient acceptées comme étant intégrées à l'arrêté final;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil passe ensuite à la 3^e lecture par titre lors de la réunion ordinaire du 12 décembre 2022.

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° 23-24, un arrêté relatif au réseau de distribution d'eau dans la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture par son titre.

15. Motions et résolutions

15.1 Distribution du montant accepté dans l'entente entre la Ville de Shediac et Homarus Inc.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QU'une entente fut conclue entre la Ville de Shediac et Homarus Inc. en date du 4 juin 2019;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac accepte de distribuer un montant de 842 000 \$ au groupe Homarus Inc. comme subvention pour développement économique.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Embauche – Agent chargé de l'exécution des arrêtés

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte la recommandation du comité de sélection telle que présentée dans le rapport d'embauche soumis au conseil le vendredi 25 novembre 2022;

28/11/2022

QUE M. André P. Firlotte soit embauché sur une base permanente au poste d'Agent chargé de l'exécution des arrêtés de la Ville de Shediac à un salaire annuel de 65 950 \$ en plus des avantages sociaux prévus (assurance santé/dentaire, Fonds de pension et autres);

QUE celui-ci profite de trois (3) semaines de vacances annuelles dès son entrée en poste et qu'il ait accès aux avantages sociaux dès son entrée en fonction.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Demande d'aide financière de M. Alex Girouard – Projet Breaux Bridge

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE M. Alex Girouard a dû installer une pompe afin de lui permettre de rencontrer la pression d'eau nécessaire pour son système de gicleurs pour son projet multi-résidentiel sur la rue Breaux Bridge;

ATTENDU QUE M. Alex Girouard a déposé une demande d'aide financière au conseil afin que la Ville partage les coûts de l'installation de cette pompe;

ATTENDU QUE M. Girouard a présenté différents coûts associés à l'installation de cette pompe;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte de contribuer en 2023 la somme de 250 000 \$ à partir du Fonds d'eau de la Ville pour l'installation de la pompe;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil consente à exempter les trois (3) bâtiments qui seront construits par M. Alex Girouard de la taxe d'eau pour une durée de trois (3) ans pour le premier bâtiment et une durée de cinq (5) ans pour les deux (2) autres bâtiments.

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE ces incitatifs proviennent du Fonds d'eau.

MOTION ADOPTÉE

Le vote est enregistré comme étant huit (8) soit cinq (5) oui et (3) non. Les membres du conseil Jean-Claude Bertin, Paul Boudreau, Sylvie Collette-Boudreau, Émile O'Brien et Peter Breau votent en faveur de la motion. Les membres du conseil Patricia Bourque-Chevarie, Germaine Gallant et Janice Cormier votent contre la motion. La motion est dûment acceptée.

28/11/2022

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

Conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20h40.



Roger Caissie, maire

Gilles Belleau, greffier

28/11/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 14 novembre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Absents: Sylvie Collette-Boudreau, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit révisé avec l'ajout de Accès à l'eau et Demande d'aide

14/11/2022

financière du Festival au point 11 de l'ordre du jour intitulé "Affaires non terminées".

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 31 octobre 2022

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 31 octobre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Amand Arsenault, citoyen - OBJET: Déposer une pétition

M. Amand Arsenault prend la parole pour adresser l'assemblée afin de donner ses inquiétudes par rapport à l'augmentation de la rente de MJP Investments ainsi que le taux de la taxe provinciale. Une pétition en ce sens a été envoyée à la province du Nouveau-Brunswick. Une copie de cette pétition est déposée au conseil.

6.2 Émile Arsenault, citoyen - OBJET: Divers dossiers

M. Émile Arsenault prend la parole pour adresser l'assemblée afin de donner ses préoccupations concernant la sécurité des piétons sur la promenade Riverside. Il demande au conseil d'ajouter des trottoirs sur la promenade Riverside (à partir du nouveau complexe à la rue Webster). Cette butte est très dangereuse pour les piétons.

De plus, il souligne l'importance de faire nettoyer le terrain de Homarus, car il y a beaucoup de casiers à homard sur leur terrain. Ceci rend ce terrain malpropre et n'est pas agréable à voir à l'œil.

En terminant, il ajoute qu'il a est d'accord avec l'option 2B de l'étude de Crandall pour l'accès à l'eau. Il explique ses inquiétudes concernant le nombre de gens qui vont accéder l'accès à l'eau ainsi que la grandeur du stationnement. Il souhaite que le conseil municipal vote en faveur de l'option 2B pour cet accès sur la promenade Riverside. De plus, il ajoute que si un membre du conseil vote contre ce projet, il souligne l'importance de donner la raison pourquoi il/elle a voté contre la motion.

Une discussion est entamée.

14/11/2022

6.3 Léo Doiron - OBJET: promenade Riverside, descente à l'eau, titre foncier du quai à Édouard

M. Léo Doiron prend la parole pour adresser l'assemblée pour donner ses inquiétudes par rapport au NID de Danny et Lisette Pellerin.

7. Lecture de correspondance

7.1 Service d'incendie de Shediac - OBJET: Nomination à pompier senior

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la nomination de Colin Robichaud à titre de pompier senior de la Brigade de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux - aucun

9. Rapport du directeur général - aucun

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Terrain d'utilité publique pour lotissement – Lotissement Yvonne et Yvon LeBlanc Subdivision

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte la somme de 2 720 \$ comme versement en lieu de terrain d'utilité publique.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires non terminées

11.1 Accès à l'eau

La conseillère Janice Cormier propose de tabler la motion ci-dessous de conseiller Paul Boudreau, car elle aimerait que la municipalité ait d'autres discussions dans les plus brefs délais. Elle souligne aussi l'importance d'avoir une présentation publique sur ce dossier.

Aucun membre du conseil n'appuie la recommandation de conseillère Janice Cormier, donc la motion ne peut pas être tablée.

Une discussion est entamée.

Le conseiller Paul Boudreau propose une présentation publique une fois que le plan maître est terminé.

14/11/2022

Le président fait un rappel au Conseil qu'il n'est pas recommandé d'apporter des motions qui auront un impact budgétaire avant janvier 2023 dû à la nouvelle réforme municipale et les élections ont lieu le 28 novembre 2022.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

ÉTANT DONNÉ QUE les membres du conseil et les membres de l'administration ont participé à la présentation du rapport de la firme Englobe au sujet des options de projet de l'accès à l'eau; et,

ÉTANT DONNÉ QUE le rapport démontre les avantages et les désavantages des diverses options; et,

ÉTANT DONNÉ QUE l'option 2B (adjacent parc Webster/rue Avard et sud du quai à Édouard) semble être l'option la plus favorable;

Je propose que l'administration poursuive les étapes avec les ingénieurs experts pour développer un plan maître d'une installation d'accès à l'eau. Le plan devrait comprendre un plan du site (site plan) entre autres la rampe d'accès à l'eau, accès à cette rampe, toutes mesures sécuritaires routières y inclus la signalisation, lumières et autres, aire de stationnement, toilettes, poubelles, bacs recyclables et autres services si nécessaire, les permis environnementaux requis, estimés des coûts, un échéancier du projet et l'ajout d'un trottoir (côté sud).

MOTION ADOPTÉE

La conseillère Janice Cormier vote contre la motion.

11.2 Demande au propriétaire du Quai à Édouard

Une discussion est entamée.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Paul Boudreau

ÉTANT DONNÉ QUE le conseil municipal a choisi d'aller avec l'option 2B;

QU'ON mandate l'administration de demander au propriétaire du Quai à Édouard s'il serait prêt de s'en départir ou de vendre ce terrain.

MOTION ADOPTÉE

11.3 Festival du homard de Shediac - OBJECT: Demande d'aide financière 2023 et 2024

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie recommande qu'on accepte la demande d'aide financière du Festival du homard, car le Festival doit soumettre leur demande à Patrimoine et la date limite est demain le 15 novembre 2022.

14/11/2022

Une discussion est entamée.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON ACCEPTE d'augmenter la contribution financière pour le Festival du homard à 75 000 \$ en 2023 et que le montant additionnel de 55 000 \$ non budgété provienne du budget spécial du conseil soit le 1-28253.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Barrer et fermer de façon permanente une portion de la rue Boudreau

Le greffier fait un bref rapport pour fermer la rue Boudreau où se situe le sentier.

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

15. Motions et résolutions

15.1 Paysage linguistique – Pump House Brewery et Renée Cormier

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac rembourse les commerçants suivants et que les fonds utilisés pour le remboursement viennent du budget Paysage linguistique soit le compte 1-26425.

730752 NB Inc. (Pump House Brewery) 4 000 \$ Plus TVH;

Renée Cormier P.C. Inc. (Avocate) 1 274 \$ Plus TVH.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Transfert de fonds – Fonds de réserve d'immobilisation général

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE la somme de 200 000 \$ du budget de 2022 soit transférée pour fin de développement économique au Fonds de réserve d'immobilisation général tel que stipulé à l'article 4(1) du Règlement 97-145 et tel que spécifié à l'article 7(1) dudit règlement, l'utilisation ultérieure de ce montant ne pourra être faite que par voie de résolution du conseil.

MOTION ADOPTÉE

14/11/2022

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

La conseillère Germaine Gallant propose l'ajournement vers les 20 h 35.

A blue ink signature, appearing to be 'RC', written over a horizontal line.

Roger Caissie, maire

A blue ink signature, appearing to be 'Gilles Belleau', written over a horizontal line.

Gilles Belleau, greffier

14/11/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 31 octobre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

31/10/2022

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Maisons AML Homes et Luko Construction

Présentation de MM. Jacques Laforest et Luke Hickey.

Une discussion est entamée.

7. Lecture de correspondance

7.1 Andrée Melanson - OBJET: Demande d'installer un trottoir et un panneau d'arrêt sur la rue Donat

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE cette demande soit envoyée au Comité de transport actif et à l'administration pour une recommandation.

QU'ON regarde aussi pour la possibilité d'améliorer la visibilité.

MOTION ADOPTÉE

7.2 Église St-Joseph - OBJET: Demande d'aide financière

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON relâche la subvention de 1 000 \$ pour l'église St. Joseph tel que budgété.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Marché de Noël Shédiac - OBJET: Demande d'installer des enseignes promotionnels aux entrées de Shédiac

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

31/10/2022

QU'ON accepte la demande de Shediak Craft Shop.

MOTION ADOPTÉE

7.4 Amis de l'hôpital de Moncton - OBJET: Demande d'aide financière pour 2022

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RECOMMANDÉ QUE la demande soit refusée pour 2022 et qu'une subvention de 750 \$ soit approuvée pour 2023.

Les conseillers Émile O'Brien, Jean-Claude Bertin et Patricia Bourque-Chevarie votent contre la motion.

MOTION ADOPTÉE

7.5 CBDC - OBJET: Stationnement

Une discussion est entamée.

Il est recommandé que l'administration analyse la demande et revienne avec une recommandation au conseil.

7.6 Arthur Melanson - OBJET: Demande d'application concernant le Fonds en fiducie pour l'environnement

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil écrive une lettre de soutien envers la demande d'aide financière pour le Plan de changement climatique de Pointe-du-Chêne.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour septembre 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

31/10/2022

8.2 Services de protection

8.2.1 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de septembre 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de septembre 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 Demande de Maisons AML Homes et Luko Construction

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON MANDATE l'administration d'évaluer la demande de Maisons AML Homes et qu'une recommandation soit apportée au conseil.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Demande de l'Association du Bassin versant de la Baie de Shediac

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accorde une somme supplémentaire de 2 500 \$ à l'Association du bassin versant de la Baie de Shediac pour terminer le nettoyage du ruisseau le long de la rue King à Shediac. Ces fonds proviendront du compte projets spéciaux du conseil, compte 1-28253.

MOTION ADOPTÉE

12.2 Caserne de pompier

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

ÉTANT DONNÉ QUE les membres du Comité de la caserne se sont rencontrés à plusieurs reprises pour discuter des besoins et le future de la caserne, et;

31/10/2022

ÉTANT DONNÉ QUE l'administration avait identifié une série de firmes d'ingénieurs/d'architectes/consultants, et;

ÉTANT DONNÉ QUE ces firmes ont l'expertise et l'expérience pour un genre de projet au sujet d'une caserne de pompier;

QU'IL SOIT PROPOSÉ QUE l'administration s'associe étroitement et officiellement avec les pompiers et les personnes désignées pour entamer le choix d'une firme d'ingénieurs/architectes/ consultants pour faire avancer ce projet.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 2e lecture de l'Arrêté N° B-23-10, Budget de Centre-Ville Shediac Downtown Inc.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° B-23-10 soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° B-23-10 par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° B-23-10 par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.2 3e lecture de l'Arrêté N° B-23-10, Budget de Centre-Ville Shediac Downtown Inc.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° B-23-10, un arrêté concernant le budget de Centre-ville Shediac Downtown Inc., soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture de l'Arrêté N° B-23-10 par son titre.

31/10/2022

Proposé par: Janice Cormier
Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° B-23-10.

MOTION ADOPTÉE

14.3 1re lecture de l'Arrêté No. 23-24, Réseau de distribution d'eau

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie
Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° 23-24, un arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau de distribution d'eau de la ville de Shediac" soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° 23-24 par son titre.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie
Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° 23-24 par son titre.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Adoption du budget 2023 – Centre-Ville Shediac Downtown Inc.

Proposé par: Germaine Gallant
Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

LA PRÉSENTE ATTESTE QUE le 31^e jour d'octobre 2022 le Conseil de la municipalité de Shediac adopta, par arrêté, l'imposition d'une contribution pour amélioration des affaires sur toutes propriétés immobilières non-résidentielles se situant dans la zone d'amélioration des affaires de la municipalité et qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation*. Le montant de la contribution sera la somme de 115 600 \$ au taux de 20¢ par 100 \$ et le conseil ordonne et prescrit que ledit montant soit prélevé par le (la) ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux conformément à la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*.

Adopté ce 31^e jour d'octobre 2022 par le conseil de la municipalité de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

31/10/2022

15.2 Fermeture de rue – Jour du Souvenir

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac approuve la fermeture partielle de la rue Main entre la rue Sackville et la rue Victoria le 11 novembre entre les heures de 9 h et 12 h afin d'accommoder les activités du Jour du Souvenir organisées par la Légion royale canadienne de Shediac en partenariats avec la Ville de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

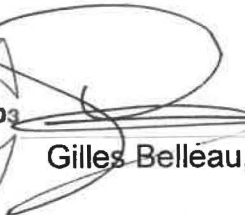
16. Nominations aux comités

17. Ajournement

Conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20h25.


Roger Caissie, maire




Gilles Belleau, greffier

31/10/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 17 octobre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

De plus, le président informe l'assemblée que la Ville de Shediac est fière d'avoir obtenu le Prix Jean-Jacques Roy 2022 pour l'excellence en innovation municipale de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. La présentation a été faite la fin de semaine dernière lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association qui s'est tenue à Edmundston.

Shediac a reçu le prix pour son Projet communautaire d'énergie intelligente, réalisé en partenariat avec Énergie NB, Siemens Canada et le Conseil national de recherches du Canada.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts par les membres du conseil.

17/10/2022

Le directeur général et greffier Gilles Belleau va s'absenter de la réunion pour les points 15.4, 15.5 et 15.6 de l'ordre du jour.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Janice Cormier

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 26 septembre 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 septembre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Crandall, a division of Englobe Corp.

6.1.1 Étude pour le corridor de la rue Breaux Bridge

Messieurs Peter Allaby et Chris Gallant présentent les données et les recommandations concernant l'étude de circulation pour la rue Breaux Bridge.

Une discussion est entamée.

6.1.2 rue Main

M. Chris Gallant donne une mise à jour du projet sur la rue Main.

Une discussion est entamée.

6.1.3 rue Sébastien

M. Chris Gallant donne une mise à jour du projet sur la rue Sébastien.

Une discussion est entamée.

17/10/2022

7. Lecture de correspondance

7.1 John Murray - OBJET: Demande à la Ville d'acheter du terrain

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON refuse la demande, car la municipalité n'est pas intéressée de faire l'achat de ce terrain au prix demandé.

MOTION ADOPTÉE

7.2 Centre-Ville Shediac Downtown Inc. - OBJET: Demande d'aide financière pour un projet spécial concernant l'aménagement des plates-bandes, des fleurs, des arbustes et décors de Noël en 2023

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la demande de Centre-Ville Shediac Downtown Inc. tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Chambre de commerce du Grand Shediac - OBJET: Demande d'aide financière pour l'année 2023

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte la demande de la Chambre de commerce du Grand Shediac tel que présentée.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux - aucun

9. Rapport du directeur général - aucun

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Terrain d'utilité publique pour lotissement – Lotissement Grace Cormier Subdivision

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte la somme de 1 600 \$ comme versement en lieu de terrain d'utilité publique.

MOTION ADOPTÉE

17/10/2022

11. Affaires non terminées

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Mandat - Crandall, a division of Englobe Corp. pour la Breaux Bridge

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie souligne l'importance d'avoir les résultats de l'étude de circulation entre l'avenue Caissie et la rue Chesley.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

ÉTANT DONNÉ QUE le conseil a reçu le rapport de Englobe au sujet de la circulation sur la rue Breaux Bridge, rue Chesley et les rues avoisinantes;

ÉTANT DONNÉ QUE ce rapport suggère une variété de solutions pour améliorer la circulation et augmenter la sécurité des piétons;

QU'ON mandate l'administration d'apporter au conseil un plan détaillé des recommandations proposées y inclus un échéancier, les couts et plan de communication.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 2e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-46Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-46Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-46Z par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-46Z par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

17/10/2022

14.2 3e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-46Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-46Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-46Z par son titre.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° Z-14-44-46Z.

MOTION ADOPTÉE

14.3 2e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-47Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-47Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-47Z par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-47Z par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.4 3e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-47Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

17/10/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-47Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-47Z par son titre.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° Z-14-44-47Z.

MOTION ADOPTÉE

14.5 2e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-48Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Janice Cormier

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-48Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-48Z par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-48Z par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.6 3e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-48Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Janice Cormier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-48Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

17/10/2022

Le greffier fait la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-48Z par son titre.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° Z-14-44-48Z.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Règlement de mauvaise créance (compte d'eau)

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE l'on accepte le rapport et la recommandation de l'administration.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Entente collective 2022-2026

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QU'UN comité avait été mis sur pied pour négocier une nouvelle entente collective entre la Ville de Shédiac et les employés syndiqués du Local 1773;

ATTENDU QUE les deux (2) parties sont arrivées à une entente et le comité en a fait part aux membres du conseil;

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'on accepte l'entente collective négociée en principe pour une période de quatre (4) ans à partir du 1^{er} juillet 2022 jusqu'au 30 juin 2026 et que l'on autorise le maire, le directeur général, la responsable des ressources humaines, la directrice des finances et le directeur de la vie communautaire de signer le document lorsque celui-ci sera préparé, et ce, selon les termes et conditions négociés avec le syndicat.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Bénéfices pour les employés non syndiqués

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

17/10/2022

ATTENDU QUE le Conseil municipal a conclu une entente pour une nouvelle convention collective d'une durée de quatre (4) ans, soit du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026, avec le syndicat des employés de la Ville de Shediac (Local 1773);

ATTENDU QUE cette nouvelle entente collective comprend de nouveaux avantages pour les employés syndiqués ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac accorde les mêmes hausses salariales et avantages sociaux aux employés non syndiqués que ceux accordés aux employés syndiqués.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, le directeur général et greffier s'absente de la salle du conseil car les trois points suivants le concernent.

15.4 Bénéfices pour la direction générale et greffier

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

ATTENDU QUE le directeur général prévoit prendre sa retraite le 3 mars 2023 et il n'est pas prévu que les heures de maladies accumulées seront épuisées au complet;

ATTENDU QUE le directeur général offrira ses services après sa retraite;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil paie au directeur général et greffier une portion des heures de maladie accumulées tel que prévu dans le forfait de retraite suite au départ d'un employé (moins les retenues applicables);

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la date de paiement du forfait de retraite soit le 4 mars 2023;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le Conseil utilise le solde des heures de maladie non épuisées comme enveloppe budgétaire pour les services qui seront rendus par le directeur général et greffier après sa retraite.

MOTION ADOPTÉE

15.5 Entente pour la direction générale

Une discussion est entamée.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE le directeur général et greffier prévoit prendre sa retraite le 3 mars 2023 et que le Conseil veut retenir ses services pendant une période de transition;

17/10/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise les officiers de ratifier l'entente ci-jointe en y apposant leurs signatures et le sceau municipal.

MOTION ADOPTÉE

15.5.1 Mandat - Directeur général

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON mandate l'administration de débiter le processus d'embauche pour le poste de la direction générale.

MOTION ADOPTÉE

15.6 Ajustement salarial pour la direction générale – Réforme municipale

Une discussion est entamée.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE suite à la réforme municipale la grille salariale de la Direction générale pour la ville de Shediac a été établie entre 100 776\$ et 131 122 \$;

ATTENDU QUE lors d'une réunion tenue le 28 juin 2022, le comité de transition pour l'Entité Shediac a recommandé que le salaire de la Direction générale de la Ville de Shediac soit établi à 131 122 \$ à partir du 1^{er} septembre 2022;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la ville de Shediac approuve que le salaire de la Direction générale soit établi à 131 122 \$ à partir du 1^{er} septembre 2022.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 21 h 05.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

17/10/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 26 septembre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, le conseiller Émile O'Brien prend cette occasion pour prendre un moment de silence afin de souligner le décès de Andrée O'Brien, ancienne employée de la Ville de Shediac.

26/09/2022

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 12 septembre 2022 et la réunion extraordinaire du conseil tenue le 21 septembre 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 12 septembre 2022 et la réunion spéciale du conseil tenue le 21 septembre 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

7. Lecture de correspondance

7.1 Trinity United Church - OBJET: Lettre de remerciements pour le don annuel en 2022

7.2 Chambre de commerce du Grand Shediac - OBJET: Lettre de remerciement pour la contribution envers le tournoi de golf annuel

7.3 Club d'Âge d'Or Acadien de Shediac - OBJET: Demande d'installer des panneaux Attention à nos enfants sur la rue Sackville

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte d'installer des panneaux « Attention à nos enfants » sur la rue Sackville.

MOTION ADOPTÉE

7.4 La Fondation Louis-J.- Robichaud - OBJET: Demande de commandite pour le banquet annuel qui se tiendra le 19 novembre 2022

Ce montant est prévu dans le budget 2022.

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour août 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

26/09/2022

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - aucun

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois d'août 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois d'août 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE - aucune

11. Affaires non terminées

11.1 Noëlla Léger, citoyenne - OBJET: Demande d'acquisition de terrain sur l'allée Avard

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte la recommandation de l'administration et que la Ville conserve ce terrain pour des besoins futurs.

MOTION ADOPTÉE

11.2 Mise à jour sur l'avis l'égal concernant le Titre foncier du Quai à Édouard

Il est recommandé que nous invitions Me André Daigle à venir rencontrer le conseil afin de répondre à certaines questions des membres du conseil.

11.3 Salle du conseil - Soumission Ivan's Audio Visual

Le directeur de la Vie communautaire explique les deux (2) options pour la nouvelle technologie dans la salle du conseil.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

26/09/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte la proposition de Ivan's soit l'option 2 au montant de 69 231,86 \$ (TVH incluse).

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

Aucune

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

Une discussion est entamée.

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 2e lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-45Z, un arrêté relatif modifiant l'Arrêté de Zonage (net-zéro)

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté Z-14-44-45Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de Zonage dans la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté Z-14-44-45Z par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Z-14-44-45Z par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.2 2e lecture de l'Arrêté No. 66, un arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente une portion de l'allée Maple à Shediac

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté No. 66, un arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente une portion de l'allée Maple à Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

26/09/2022

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté No. 66 par son titre et dans son intégralité.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté No. 66 par son titre et dans son intégralité.

MOTION ADOPTÉE

14.3 3e lecture de l'arrêté No. 66, un arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente une portion de l'allée Maple à Shediac

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE la troisième lecture de l'Arrêté No. 66, un arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente une portion de l'allée Maple à Shediac soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture de l'arrêté No. 66 par son titre.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. 66.

MOTION ADOPTÉE

14.4 1re lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-46Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° Z-14-44-46Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la ville de Shediac" soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-46Z par son titre.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

26/09/2022

Je propose qu'on accepte la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-46Z par son titre.

MOTION ADOPTÉE

14.5 1re lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-47Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° Z-14-44-47Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage de la ville de Shediac" soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-47Z par son titre.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-47Z par son titre.

MOTION ADOPTÉE

14.6 1re lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-48Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage (Zone R2)

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° Z-14-44-48Z, un arrêté modifiant l'arrêté de Zonage de la ville de Shediac" soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-48Z par son titre.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-48Z par son titre.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

16. Nominations aux comités

26/09/2022

17. Ajournement

Conseillère Janice Cormier propose l'ajournement vers les 20 h 10.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

26/09/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 21 septembre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Absent: Peter Breau, conseiller

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter l'item - Contrôle des animaux au point 5.3 de l'ordre du jour.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE l'ordre du jour soit révisé en ajoutant le point 5.3 Contrôle des animaux sous la rubrique 5 intitulée « Motions et résolutions ».

MOTION ADOPTÉE

21/09/2022

5. Motions et résolutions

5.1 Résolution - rue future – nom temporaire

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

ATTENDU que la rue future identifiée par le NID 70627989 a été créée par voie de lotissement et n'a pas encore un nom;

ATTENDU que le Conseil veut lui donner un nom temporaire pour permettre un aménagement et de reconnaître la rue comme étant publique;

IL EST RÉSOLU que le Conseil accorde le nom temporaire « rue Kent Street » au NID 70627989 et désigne l'entière portion comme fins publiques pour le passage ou le stationnement des véhicules.

MOTION ADOPTÉE

5.2 Embauche - Direction des Opérations municipales

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte la recommandation du comité de sélection telle que présentée dans le rapport d'embauche soumis au conseil le 21 septembre 2022;

QUE M. Robert (Bob) McEwen soit embauché sur une base permanente au poste de directeur des Opérations municipales à un salaire annuel de 110 000 \$ en plus des avantages sociaux prévus (assurance santé/dentaire, Fonds de pension, et autres);

QUE CELUI-CI profite de quatre (4) semaines de vacances annuelles dès son entrée en poste et qu'il ait accès aux avantages sociaux dès son entrée en fonction.

MOTION ADOPTÉE

5.3 Contrôle des animaux

Une discussion est entamée concernant le budget du contrôle des animaux. Le directeur général mentionne que le budget va être dépassé en raison surtout des coûts reliés au trappage des mouffettes et rats laveurs. Nous devons également embaucher l'organisme CARMA afin de régler un problème de colonie de chats sur la promenade Riverside. Un don sera fait à CARMA et la Ville devra en plus payer les frais de stérilisation de chaque chat (140 \$).

21/09/2022

6. Levée de la réunion

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 19 h 10.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

21/09/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 12 septembre 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil.

Le président de l'assemblée prend cette occasion pour prendre un moment de silence afin de souligner le décès de la Reine Elizabeth II et Maurice Belliveau, ancien conseiller et chef pompier de la Ville de Shediac.

De plus, il souligne la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

12/09/2022

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 29 août 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 août 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Centre-Ville Shediac Downtown Inc. présente le budget 2023

La trésorière, Anick Roy, du conseil d'administration de Centre-ville Shediac Downtown Inc., et sa directrice exécutive, Mme Anne McGraw viennent présenter leur budget pour l'année 2023. Madame Roy prend l'occasion de remercier le conseil pour son appui.

Une discussion est entamée.

7. Lecture de correspondance

7.1 Demande de divers citoyens concernant le Quai à Édouard

Il est recommandé d'envoyer une lettre aux citoyens afin de leur informer de la motion qui a été prise le 27 juin dernier au point 12.2.

7.2 Festival du homard de Shediac - OBJET: Demande d'accompagnement au Festival Acadiens et Créoles en Louisiane

Une discussion est entamée.

7.3 Centre-Ville Shediac Downtown Inc. - OBJET: Budget 2023

7.3.1 Budget 2023 du Centre-Ville Shediac Downtown Inc.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a reçu le budget de fonctionnement proposé pour 2023 de Centre-Ville Shediac Downtown Inc. dans le but de le faire approuver;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par

12/09/2022

l'article 4(2) de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires* l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté et que la date limite pour recevoir des objections écrites au budget soit fixée pour le 31 octobre 2022.

MOTION ADOPTÉE

- 8. Rapports des comités permanents et spéciaux - aucun**
- 9. Rapport du directeur général - aucun**
- 10. Recommandations de la CSRSE - aucune**
- 11. Affaires non terminées**

11.1 LJR - Enseigne DEL

Le directeur de la Vie communautaire fait un sommaire de la demande d'aide financière. Il est recommandé d'apporter ce point aux délibérations budgétaires 2023.

Une discussion est entamée.

11.2 Shediak Legion #33 et Cadets - OBJET: Parrainage et Nomination

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport.

11.3 Mise-à-jour sur l'avis l'égal concernant le Titre foncier du Quai à Édouard

Le greffier informe que notre aviseur légal fournira un rapport final détaillé dans les prochains jours. Ce rapport sera apporté au Conseil.

11.4 Mise à jour - Étude concernant l'accès à l'eau

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport concernant l'étude. Une fois que l'étude est terminée, il est recommandé d'apporter la recommandation au Conseil pour approbation.

Une discussion est entamée.

11.5 42, rue King

Le greffier fait un bref rapport.

11.6 Projet d'infrastructure récréative

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport.

Une discussion est entamée.

12/09/2022

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Studio Sormany - Achat des filières photographiques

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la demande de Studio Sormany pour l'achat des filières photographiques pour une somme maximale de 3 000 \$ et que les fonds proviennent du compte Projets spéciaux du Conseil soit le 1-28253. Si la somme dépasse 3 000 \$, il est recommandé que la demande revienne au conseil.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 1re lecture de l'Arrêté No. B-23-10, Budget Centre-Ville Shediac Downtown Inc.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé « Arrêté NO. B-23-10 », un arrêté concernant le budget de Centre-Ville Shediac Downtown Inc., soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté NO. B-23-10 par son titre.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté NO. B-23-10 par son titre.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Demande d'exemption à l'arrêté concernant les bruits excessifs – Festival d'automne

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE le rapport concernant l'exemption de bruits excessifs soit approuvé tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

12/09/2022

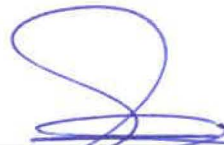
16. Nominations aux comités - aucune

17. Ajournement

Conseiller Émile O'Brien propose l'ajournement vers les 19 h 55.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 29 août 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Absents: Peter Breau, conseiller

Membres non-votants

présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

29/08/2022

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 27 juin 2022 et la réunion extraordinaire du conseil tenue le 2 août 2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 27 juin 2022 et de la réunion extraordinaire du conseil tenue 2 août 2022 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Émile Arsenault, citoyen - OBJET: Stationnement au parc APASOA et au parc Webster

M. Émile Arsenault adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes pour les déchets le long du chemin près du parc Plein Air sur la promenade Riverside. Il aimerait que la municipalité installe des enseignes de «*No Littering*».

De plus, M. Émile Arsenault donne ses inquiétudes par rapport aux contracteurs (entrepreneurs) qui stationnent au parc Webster pour faire les travaux au nouveau complexe appartement. Il ajoute que c'est très frustrant que les touristes ou citoyens ne peuvent pas stationner dans ce parc, car les entrepreneurs (contracteurs) utilisent tout le parc. Il ne comprend pas pourquoi les entrepreneurs (contracteurs) sont permis de stationner au parc Webster. Il souhaite que ce problème soit rectifié.

Il fait un rappel concernant la lettre que plusieurs gens ont remis au Conseil municipal afin d'avoir une réponse aux questions.

Il demande pour une mise à jour concernant la nouvelle rampe d'accès à l'eau. Le président Maire Roger Caissie donne une mise à jour du dossier. Il ajoute que la motion a été prise lors de la réunion du 27 juin 2022. De plus, le conseiller Paul Boudreau a fait un bref rapport concernant cette demande. La conseillère Patricia Bourque-Chevarie aimerait avoir un échéancier sur ce dossier et que ce point soit apporté à une prochaine réunion.

En terminant, il s'informe sur la motion que le conseiller Émile O'Brien a faite au sujet de l'expropriation du Quai à Édouard. Le Président Maire Roger Caisse fait un bref rapport.

29/08/2022

7. Lecture de correspondance

7.1 Danielle Routhier - OBJET: Préoccupations

7.2 Noëlla Léger, citoyenne - OBJET: Demande d'acquisition de terrain sur l'allée Avard

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON mandate l'administration de faire une analyse et que la recommandation soit apportée au Conseil à une date ultérieure.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Transports et Infrastructure - OBJET: Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités au sujet de la demande de plans quinquennaux révisés 2025-2029

7.4 Paul Lang et Danielle Doucet - OBJET: Demande de réinstaller les panneaux d'arrêt sur la rue Breaux Bridge

Le président Maire Roger Caissie fait un bref rapport et il informe que la Ville de Shediac a retenu Englobe pour faire une étude et de revenir au conseil municipal avec ses recommandations.

Une discussion est entamée.

7.5 Centre-Ville Shediac Downtown Inc. - OBJET: Demande de commandite pour Expérience Shediac

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport pour cette demande.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON ACCEPTE la commandite pour la somme de 6 000 \$ au Centre-Ville Shediac Downtown Inc. envers l'achat des cartes cadeaux pour Expérience Shediac et que les fonds proviennent du compte Expérience Shediac soit le 1-28259.

MOTION ADOPTÉE

7.6 Association de baseball mineur de Beaubassin-Est - OBJET: Demande d'aide financière pour le tournoi U13AA à Terre-Neuve

Une discussion est entamée.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

29/08/2022

QU'ON accepte d'octroyer la somme de 500 \$ au groupe Beaubassin Jays tel que prévu dans la politique de subvention de la Ville de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

7.7 Talk With Me - OBJET: Demande de don pour un local au Centre multifonctionnel

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport et il informe que le montant pour cette demande ce chiffre à environ 240 \$.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte d'octroyer un don pour la somme de 240 \$ au groupe Talk With Me.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour juin et juillet 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de juin et juillet 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de juin et juillet 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

Luc McGraw a fait une mise à jour du projet rue Main ouest ainsi que celui sur la rue Pleasant. Il ajoute que Crandall sera à la réunion plénière afin de donner des explications supplémentaires pour le projet rue Main ouest ainsi que la rue Pleasant.

29/08/2022

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Demande de changement de zonage, soit le Z-14-44-46Z (prom. Greenwood)

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Denise LeBlanc de modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shédiac » afin de faire un changement de zonage pour le terrain portant le numéro d'identification 01044700 de la zone (R3) résidentielle à haute densité à la zone (R2) résidentielle à moyenne densité afin de permettre une habitation unifamiliale sur une propriété vacante;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de demander l'avis du Comité de révision de la planification de Shédiac sous l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme* pour recevoir cet avis;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté; et que l'audience publique soit fixée au 26 septembre 2022 à 18 h en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

MOTION ADOPTÉE

10.2 Demande de changement de zonage, soit le Z-14-44-47Z (rue Chesley)

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Claude Duguay de modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shédiac » afin de faire un changement de zonage pour le terrain portant le numéro d'identification 00866889 de la zone (R1) résidentielle à faible densité à la zone (R2) résidentielle à moyenne densité afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale à trois (3) unités;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de demander l'avis du Comité de révision de la

29/08/2022

planification de Shédiac sous l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme* pour recevoir cet avis;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté; et que l'audience publique soit fixée au 26 septembre 2022 à 18 h en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

MOTION ADOPTÉE

10.3 Demande de changement de zonage, soit le Z-14-44-48Z (rue Chesley)

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Claude Duguay de modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shédiac » afin de faire un changement de zonage pour le terrain portant le numéro d'identification 70679881 de la zone (R1) résidentielle à faible densité à la zone (R2) résidentielle à moyenne densité afin d'accommoder la construction d'une habitation multifamiliale à quatre (4) unités;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de demander l'avis du Comité de révision de la planification de Shédiac sous l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme* pour recevoir cet avis;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté; et que l'audience publique soit fixée au 26 septembre 2022 à 18 h en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

MOTION ADOPTÉE

Vers 19 h 54, la conseillère Janice Cormier se retire de la salle du conseil pour quelques minutes.

10.4 Servitude de service de gouvernement local - allée Maple

Vers 19 h 58, la conseillère Janice Cormier revient et reprend son siège à la table du Conseil.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

29/08/2022

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux du Sud-Est a reçu une demande de Jamie Shea pour acheter une portion de l'allée Maple pour permettre l'aménagement du développement sur la rue Ste-Anne;

ATTENDU QUE la Ville de Shediac appartient de l'infrastructure municipale sur cette portion de terrain, une servitude de service de gouvernement local est nécessaire pour assurer leur bon fonctionnement;

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux du Sud-Est recommande au Conseil d'accepter et d'assentir la servitude de service de gouvernement local tel que présenté sur le plan préparé par Daigle Surveys Ltd. intitulé Town of Shediac Subdivision avec le numéro de travail 16148 et daté le 27 avril 2022;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la ville de Shediac assentisse à l'emplacement de la servitude de service de gouvernement local tel que recommandé par la Commission de services régionaux du Sud-Est.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires non terminées

11.1 Coupe d'arbres sur la rue Sébastien

Le greffier fait un bref rapport de cette situation et il informe que l'administration ne recommande pas une poursuite légale, mais recommande d'embellir ce coin près du bassin de rétention. Suite à cette coupe d'arbres, plusieurs citoyens se sont plaints qu'ils ont perdu beaucoup de vie privée. Il se demande c'est quoi la volonté du conseil. Une discussion est entamée. L'administration va faire une étude pour faire de l'aménagement paysager et apportera une recommandation au conseil à une date ultérieure.

12. Introduction des affaires nouvelles

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

Plusieurs questions ont eu lieu concernant le bassin de rétention sur la rue Sébastien. Le greffier informe que Crandall fera un rapport complet lors de la réunion plénière du 6 septembre 2022.

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 1re lecture de l'Arrêté No. 66, un arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente une portion de l'allée Maple à Shediac

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

29/08/2022

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° 66, un arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente une portion de l'allée Maple à Shediac " soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° 66 par son titre.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° 66 par son titre.

MOTION ADOPTÉE

14.2 3e lecture de l'Arrêté No. 22-23, un arrêté relatif à la collecte et l'élimination des déchets

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE la troisième lecture de l'Arrêté 22-23, un arrêté relatif à la collecte et l'élimination des déchets dans la ville de Shediac soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture par son titre.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. 22-23.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Adjudication de contrat – Bellevue Heights Water System Expansion TS22-28162

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accorde le contrat TS22-28162 pour Bellevue Heights Water System Expansion au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Camille Leger Ltd au montant de 894 089,35 \$ TVH incluse.

MOTION ADOPTÉE

29/08/2022

15.2 Adjudication de contrat – Riverside Drive Trail Connection TS22-28294

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU D'ACCORDER le contrat TS22-28294 pour Riverside Drive Trail Connection au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie J.K. Fraser & Son Ltd au montant de 175 347,98 \$ TVH incluse.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Transfert de budget – Parc Rotary – Projet Homarus

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la somme de 397 000 \$ du budget de fonctionnement comme capital payé du fonds opérationnel (1-28285) soit transférée au compte de subvention pour développement économique (1-26415).

MOTION ADOPTÉE

15.4 Fermeture de rue - Festival Hom'ART

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac approuve la fermeture temporaire de l'avenue Belliveau entre les rues Weldon et Pleasant et la rue Weldon de la rue Main jusqu'à l'entrée en arrière de l'hôtel Shediac à partir de midi le 9 septembre, et cela jusqu'à 18 h le 11 septembre 2022 afin d'accommoder le Festival Hom'ART.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

Conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20 h 40.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

29/08/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 2 août 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

4.1 Modification de l'ordre du jour - Ajouter rue St.-Joseph à l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

02/08/2022

QU'ON modifie l'ordre du jour en ajoutant **rue St.-Joseph** sous la rubrique 5 intitulée « Divers dossiers ».

MOTION ADOPTÉE

4.2 Modification de l'ordre du jour - Ajouter Planchodrome (parc de planche à roulettes) à l'ordre du jour

Le greffier prend l'occasion de rappeler les membres du conseil que lors d'une réunion extraordinaire le conseil municipal devrait seulement traiter des dossiers qui ont été affichés sur le site Internet de la municipalité afin de suivre l'arrêté sur la gouvernance locale. Les membres du conseil désirent tout de même d'ajouter des points à l'ordre du jour.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON modifie l'ordre du jour en ajoutant **Planchodrome** sous la rubrique 5 intitulée « Divers dossiers ».

MOTION ADOPTÉE

5. Divers dossiers

5.1 Ouverture d'une section de la rue Breaux Bridge

Luc McGraw, Ryan Esligar et Chris Gallant adressent l'assemblée pour donner des informations supplémentaires concernant le changement d'un panneau d'arrêt à 4-sens à un panneau d'arrêt à 2-sens à l'intersection des rues Breaux Bridge et Caissie suite à l'ouverture d'une section de la rue Breaux Bridge.

Plusieurs discussions ont eu lieu concernant ce nouveau changement. Certains membres du conseil étaient en faveur de la modification et certains n'étaient pas en faveur de ce nouveau changement.

5.2 Modification à un point à l'ordre du jour

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le point 5.5 soit rapporté au point 5.3 de l'ordre du jour.

MOTION ADOPTÉE

5.3 rue St.-Joseph

Luc McGraw fait un bref rapport de la situation.

02/08/2022

Une discussion est entamée.

Il est recommandé d'aller de l'avant pour trouver une solution à court et à long terme et que la recommandation soit apportée au conseil.

5.4 Construction du sentier rejoignant la rue Chesley au chemin Lino

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise l'administration de procéder à publier la demande de soumission pour la construction d'un sentier rejoignant la rue Chesley au chemin Lino en passant par la promenade Riverside et que la dépense pour ce projet soit prélevée des comptes /Subventions suivants :

1-28294 - Projet spéciaux du conseil (Sentier Route 15) - 35 000 \$;
1- 27196 - Sentier Maintenance et Entretien - 15 000 \$;
8-00155 - Surplus réserve Capital Général (espace vert) - 83 200\$;
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick - 25 000 \$;
Subvention - Sentier transcanadien - 50 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

5.5 Fermeture de la rue Main le 14 août 2022

5.5.1 The Burlington Teen Tour Band

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport pour cette demande.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise la fermeture de la rue Main le 14 août 2022 entre les rues Sackville et du Vestiaire pour une période de 45 minutes à 60 minutes entre 10 h et 11 h.

MOTION ADOPTÉE

5.6 Service de traduction simultanée

Le greffier fait un bref rapport de la situation concernant la personne qui offre le service de la traduction simultanée, car elle n'est plus capable de faire la traduction simultanée due au fait que la durée des réunions est trop longue.

02/08/2022

5.7 Planchodrome (parc planche à roulette)

La conseillère Janice Cormier donne ses inquiétudes par rapport à la situation de sécurité au Planchodrome. Elle recommande d'enlever une partie de la clôture afin de minimiser les problèmes de violence dans ce parc.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON mandate l'administration d'analyser la situation, prendre les mesures appropriées pour améliorer la sécurité (le contenu du type d'évènement et comment la clôture a joué un rôle négatif dans cette situation) et de vérifier c'est quoi notre responsabilité pour ce genre d'installation; et ce, dans les plus brefs délais. (d'ici la fin de la semaine prochaine)

MOTION ADOPTÉE

6. Levée de la réunion

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20 h 55.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

02/08/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 27 juin 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Absents: Jean-Claude Bertin, maire suppléant

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Janice Cormier

QUE l'ordre du jour soit révisé avec l'ajout d'Accès à l'eau,

27/06/2022

Planchodrome (parc de planche à roulettes) et Service d'incendie au point 12 de l'ordre du jour intitulé Affaires non terminées.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 13 juin 2022

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 juin 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Léo Doiron, citoyen

Monsieur Léo Doiron adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes et préoccupations par rapport au Quai à Édouard sur la promenade Riverside concernant la *Loi sur l'enregistrement foncier du NB*. De plus, il fait des commentaires par rapport aux présentations publiques lors des réunions du conseil.

6.2 Danielle Routhier, citoyenne

Madame Danielle Routhier adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes concernant un jardin communautaire dans la municipalité ainsi que les pesticides.

Conseiller Émile O'Brien souligne ses inquiétudes concernant les courriels et demandes de Madame Routhier.

6.3 Ralph Pritchard, citoyen

Monsieur Ralph Pritchard adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes concernant la vitesse sur la promenade Evergreen.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

Étant donné que nous avons de l'information pertinente que la limite de vitesse est à 20 km/h;

Étant donné que nous avons les adresses fournies par un résident;

27/06/2022

QUE la Ville de Shediac envoie une lettre au citoyen pour les rappeler de la vitesse à 20 km/h.

MOTION ADOPTÉE

7. Lecture de correspondance

7.1 Danielle Routhier - OBJET: Jardin communautaire du Grand Shediac Inc.

7.2 Colin & Alison Thornton - OBJET: Demande d'abolir les pesticides

7.3 Handi-Voile - OBJET: Demande d'aide financière 2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte d'octroyer un don pour la somme de 1 000 \$ à Handi-Voile tel que budgété.

MOTION ADOPTÉE

7.4 Tri-Country Ground Search and Rescue Group, Inc. - OBJET: Demande d'aide financière

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte d'octroyer un don pour la somme de 250 \$ et que les fonds proviennent du compte Projets spéciaux du conseil soit le 1-28253.

MOTION ADOPTÉE

7.5 Georges Pinard - OBJET: Demande d'acquisition de terrain

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON mandate l'administration de faire l'analyse de cette demande et que la recommandation soit apportée au Conseil.

MOTION ADOPTÉE

7.6 Transports et Infrastructures - OBJET: Plan quinquennal – Amélioration des routes provinciales désignées 2025-2029

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

27/06/2022

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de l'Infrastructure demande la mise à jour du Plan quinquennal afin d'établir son programme ordinaire d'amélioration des routes provinciales désignées pour la saison de construction 2025.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Plan quinquennal soit soumis comme suit:

2025

1) Route 133 (rue King à chemin South Cove) : Réparations au système d'égouts pluviaux, remplacement des tuyaux d'eau potable, réparations au système d'égouts sanitaires, remplacement des bordures et caniveaux et trottoirs, et asphaltage.

2026

1) Route 133 (chemin South Cove à chemin Pointe-du-Chêne) : Réparations au système d'égouts pluviaux, remplacement des tuyaux d'eau potable, réparations au système d'égouts sanitaires, remplacement des bordures et caniveaux et trottoirs, remplacement des feux de circulation et asphaltage.

2027

1) Route 133 (rue Ste-Anne à rue King) : Réparations au système d'égouts pluviaux, remplacement des tuyaux d'eau potable, réparations au système d'égouts sanitaires, remplacement des bordures et caniveaux et trottoirs, et asphaltage.

2028

1) Route 133 (chemin Hanington) : Le projet prévu comprend des réparations au système d'égouts pluviaux, réparations aux bordures et caniveaux et trottoirs, et l'asphaltage.

2029

1) Route 133 (chemin Pointe-du-Chêne à chemin Gould Beach) : Réparations au système d'égouts pluviaux, remplacement des tuyaux d'eau potable, réparations au système d'égouts sanitaires, remplacement des bordures et caniveaux et trottoirs, et asphaltage.

MOTION ADOPTÉE

7.7 Coach Atlantic Group - OBJET: Lettre d'intérêt pour le transport lors du concert YQM Country Fest à Dieppe

Une discussion est entamée.

27/06/2022

Proposé par: Germaine Gallant
Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la demande de Coach Atlantic Group.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour mai 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de mai 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de mai 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport. De plus, il prend l'occasion de remercier le directeur des Opérations municipales, Marc Cormier, pour le beau travail avec la municipalité, car il démissionne avec la municipalité.

Le président Roger Caissie prend l'occasion de remercier Marc Cormier pour le beau travail avec la municipalité et lui souhaite bonne chance.

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Terrain d'utilité publique - Lotissement Janith Tampoco Andaya Subdivision

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

27/06/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte la somme de 2 400 \$
comme versement en lieu de terrain d'utilité publique.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires non terminées

11.1 Entente avec la Marina pour le transfert du chemin

Monsieur Gerry O'Brien adresse l'assemblée pour donner des informations supplémentaires concernant le transfert de terrain. Monsieur Gilbert Phillion, trésorier, adresse l'assemblée pour donner des informations supplémentaires par rapport au transfert de terrain. Une discussion est entamée.

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON accepte de faire les travaux en 2022 à partir de l'intersection de la promenade Centennial vers le nord (petite section de la rue Pleasant jusqu'à la limite de la propriété de la municipalité), la promenade Centennial et la rue Seaman.

MOTION ADOPTÉE

11.2 Annulation de l'entente pour le transfert de terrain

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON ne procède pas avec l'entente de transfert de terrain entre la Marina et la Ville.

MOTION ADOPTÉE

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Paul Boudreau, Patricia Bourque-Chevarie, Peter Breau, Sylvie Collette-Boudreau, Germaine Gallant et Émile O'Brien votent en faveur de la motion. La conseillère Janice Cormier vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

11.3 Aménagement paysager - Signalisation routière en filant les autoroutes

Une discussion est entamée.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

27/06/2022

QU'ON table cette demande pour 2022 et qu'on l'apporte lors des délibérations budgétaires 2023.

MOTION ADOPTÉE

11.4 Rapport du Comité de révision de la rémunération du conseil

Le président maire Roger Caissie fait un bref rapport. Une discussion est entamée. Aucune motion n'a été prise pour accepter ce rapport.

11.5 Diverses demandes d'aide financière

11.5.1 Demande d'aide financière - Moncton Hospital

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON refuse la demande pour 2022 et qu'une demande pour 2023 soit faite avant les délibérations budgétaires 2023.

MOTION ADOPTÉE

Le vote est enregistré comme étant sept (7) soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Peter Breau, Paul Boudreau, Sylvie Collette-Boudreau, Janice Cormier, Germaine Gallant et Émile O'Brien votent en faveur de la motion. La conseillère Patricia Bourque-Chevarie vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

11.5.2 Demande d'aide financière - Oceanview Addictions Treatment Recovery Center

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON refuse la demande pour 2022 et qu'une demande pour 2023 soit faite avant les délibérations budgétaires 2023.

MOTION ADOPTÉE

11.5.3 Demande d'aide financière - Dialogue NB

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

27/06/2022

QU'ON refuse la demande pour 2022 et qu'une demande pour 2023 soit faite avant les délibérations budgétaires 2023.

MOTION ADOPTÉE

11.5.4 Demande d'aide financière - Naomie & Ruth Centre de réhabilitation et mieux-être

Il est recommandé par le conseiller Paul Boudreau que chaque groupe fournisse une preuve d'accréditation (numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance de charité).

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON refuse la demande pour 2022 et qu'une demande pour 2023 soit faite avant les délibérations budgétaires 2023.

MOTION ADOPTÉE

11.5.5 Demande d'aide financière - École Louis-J.Robichaud - Enseigne DEL

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON remette cette demande à une date ultérieure afin d'aller chercher des informations supplémentaires concernant les fonds amassés jusqu'à date.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Visite d'Homarus le 14 juillet 2022

12.2 Accès à l'eau

Conseiller Paul Boudreau fait un bref rapport des recommandations du comité mixte de protection et transport actif au sujet de l'accès à l'eau.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE le personnel soit mandaté d'identifier une firme et les coûts associés pour accomplir les deux tâches suivantes:

27/06/2022

- i. d'identifier les défis associés avec l'emplacement Riverside/Avard et identifier les solutions possibles incluant les coûts. Les solutions discutées lors de la rencontre (arrêt 3 sens, traverse pour piétons, stationnement ajouté et modifié, services ajoutés et autres) seront acheminées aux gens responsables. Un plan du site devrait faire partie du rapport.
- ii. d'identifier autres sites à l'amont de la rivière Scoudouc y inclus les défis, solutions et coûts possibles.

ET QUE les coûts pour cette étude/projet soient acheminés le plus vite possible au conseil et que le Conseil municipal se penche immédiatement sur une décision.

MOTION ADOPTÉE

12.3 Avis légal - Quai à Édouard

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

Suite à l'information que nous avons reçue ce soir, QU'ON mandate l'administration d'aller chercher un avis légal pour s'assurer que le Quai à Édouard a bien été enregistré sous le régime des titres fonciers et que ce terrain appartient réellement à Monsieur Danny Pellerin.

MOTION ADOPTÉE

12.4 Planchodrome (parc de planche à roulettes)

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON mandate l'administration d'explorer la possibilité d'embaucher temporairement un (1) ou des agents de sécurité et d'élaborer une stratégie de surveillance au temps et lieu pour épauler les efforts de la police et que les fonds utilisés pour cette embauche proviennent du compte pour jeunesse 1-27130.

MOTION ADOPTÉE

12.5 Caserne de pompier

Le conseiller Émile O'Brien fait un bref rapport concernant les problèmes à la caserne de pompier et l'addition d'un (1) camion d'échelle afin de protéger les pompiers.

27/06/2022

Le chef pompier, Donald Cormier, adresse l'assemblée pour donner des explications supplémentaires concernant les défis à la caserne de pompier et l'addition d'un (1) camion d'échelle afin de protéger les pompiers.

Une discussion est entamée. Il est recommandé d'avoir une réunion à la caserne de pompier le 4 juillet prochain afin d'évaluer la demande du chef pompier.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON mandate l'administration de procéder de retenir les services d'un architecte pour des estimés, sur les coûts et faire la préparation d'une ébauche du projet pour rénover, élargir et embellir la caserne de pompier existante.

MOTION ADOPTÉE

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE la motion ci-dessus soit tablée et rapportée à une prochaine réunion ordinaire du conseil.

MOTION ADOPTÉE

Le vote est enregistré comme étant sept (7) soit quatre (4) oui et trois (3) non. Les membres du conseil Patricia Bourque-Chevarie, Sylvie Collette-Boudreau, Janice Cormier et Germaine Gallant votent en faveur de la motion. Les membres du conseil Émile O'Brien, Paul Boudreau et Peter Breau votent contre la motion. La motion est dûment acceptée.

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

15. Motions et résolutions

15.1 Distribution des montants selon la politique générale d'incitatifs commerciaux

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE selon la politique 12-09, les commerces suivants sont éligibles à recevoir en 2022 un versement en vertu de la politique d'incitatifs commerciaux;

27/06/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac accepte de rembourser les commerces suivants selon l'incitatif en matière de développement commercial, soit :

Choice Properties (4^e versement) 34 693,33 \$ plus TVH;

G.Y. Entreprise Inc. (1^{er} versement) 10 868,34 \$ plus TVH;

715422NB Inc. (1^{er} versement) 8 760,46 \$ plus TVH.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Brigadier scolaire – École MFB

Une discussion est entamée. Il est recommandé d'augmenter le salaire à 1 000 \$ par mois à partir du 1^{er} janvier 2023.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'on retienne les services de Monsieur Maurice Boudreau à titre de brigadier scolaire pendant l'année scolaire 2022-2023; que le maire et le greffier soient autorisés à signer l'entente et que la rémunération pour fournir ce service soit fixée à 888 \$ par mois de septembre à décembre 2022 et 1 000 \$ par mois de janvier à juin 2023.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Étude de faisabilité - Infrastructure

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE le Conseil municipal retire sa motion prise le 30 août 2021 lors d'une réunion ordinaire du conseil approuvant une contribution de 5 639 \$ au Source Alliance Inc. envers une étude de faisabilité pour un projet de Pôle récréotouristique Beauséjour - Un projet intergénérationnel pour la communauté;

QUE le Conseil municipal mandate l'administration municipale d'évaluer les besoins de la communauté dans un projet majeur d'infrastructure récréative incluant le remplacement de l'aréna Festival.

MOTION ADOPTÉE

27/06/2022

15.4 Adjudication de contrat - Égouts pluviaux, chemin Ohio et sentier polyvalent 2e phase

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le contrat no TS22-23995 ne soit pas adjugé étant donné que les montants des deux (2) soumissions reçues dépassent largement le budget pour ce projet.

MOTION ADOPTÉE

15.5 Adjudication de contrat – Renouvellement des trottoirs en béton, rue Main

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU D'ACCORDER le contrat TS22-23072 pour le renouvellement des trottoirs en béton – rue Main au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Maritime Road Recycling Inc. au montant de 182 533,75 \$ TVH incluse.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 22 h 10.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

27/06/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 13 juin 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants

présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

13/06/2022

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 30 mai 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Peter Breau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 30 mai 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Gerard Souma et Brittany Foreman - Programme de protection des champs de captage

M. Gerard Souma, ingénieur - Gestion des eaux de source et de surface du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux, et Mme Brittany Foreman, officière responsable de l'eau pour la région de Moncton, adressent l'assemblée afin de faire une présentation concernant le programme de protection des champs de captage.

Une discussion est entamée.

6.2 André Veniot, Président du Comité de révision de la rémunération du conseil

M. André Veniot adresse l'assemblée. Il débute sa présentation en présentant les membres du comité. Par la suite, il fait un sommaire du rapport du Comité de révision de la rémunération du conseil. Il ajoute que le comité s'est basé sur le Guide de l'AFMNB.

Une discussion est entamée. Le président informe que ce rapport sera présenté au comité de transition pour la réforme municipale une fois adopté par le conseil.

6.3 Rachelle Poirier, citoyenne - Accent aigu sur Shediac et Pesticide

Madame Rachelle Poirier adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes sur le nom Shediac sans accent aigu. De plus, elle donne ses inquiétudes et préoccupations sur l'épandage des pesticides dans la ville de Shediac.

7. Lecture de correspondance

7.1 Danielle Routhier - OBJET: Pesticides

7.2 Rachelle Poirier - OBJET: Nouvelles entités

13/06/2022

7.3 L.C.L. Excavation (2006) Inc. - OBJET: Demande de modifier les heures pour effectuer les travaux sur la rue Main

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte la demande concernant l'exemption de bruits excessifs de L.C.L Excavation (2006) Inc. afin qu'il puisse débiter les travaux à partir de 6 h à 20 h du lundi au jeudi.

MOTION ADOPTÉE

7.4 Shediac Legion #33 et Cadets - OBJET: Parrainage et Nomination

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte que l'administration entame des discussions avec les cadets afin de faire un protocole d'entente entre la Ville de Shediac et les cadets et que ce protocole d'entente soit apporté au Conseil pour approbation.

MOTION ADOPTÉE

7.5 Ministre Shannon Strubbs - OBJET: Forum concernant le financement fédéral des collectivités rurales

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Services de protection

8.1.1 Services de police - Rapport trimestriel de janvier à mars 2022

9. Rapport du directeur général - aucun rapport

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 Jardin communautaire du Grand Shediac Inc.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON refuse la demande du Jardin communautaire du Grand Shediac Inc. d'installer les infrastructures du jardin communautaire au parc Jubilee, car ce parc est à proximité d'un puits municipal qui est située dans la zone A des puits désignés par la province. La

13/06/2022

province ne permet pas ce genre d'activités dans les zones A de champ de captage.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Étude de faisabilité - Projet aréna

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref sommaire concernant ce point. Une motion sera apportée au conseil le 27 juin 2022.

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

13.1 Feu de circulation - Intersection de Parlee Beach et rue Main

La conseillère Janice Cormier fait un bref sommaire de la situation.

Le directeur des Opérations municipales donne des explications supplémentaires.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON mandate l'administration de faire une analyse de la situation et que l'on revienne au conseil avec des recommandations ou suggestions.

MOTION ADOPTÉE

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 2e lecture de l'Arrêté No. 22-23, Arrêté relatif à la collecte et l'élimination des déchets

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

ATTENDU QUE le Conseil municipal peut se passer de faire la lecture d'un arrêté dans son intégralité lorsqu'un avis a été publié dans un journal ayant diffusion générale dans la municipalité ou affiché sur un site Internet entretenu par la municipalité en conformité avec la *Loi sur la gouvernance locale*;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est satisfait que les avis aient été publiés sur le site Internet afin de respecter les exigences de la *Loi sur la gouvernance locale*;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° 22-23, un arrêté modifiant l'arrêté relatif à la collecte et l'élimination des

13/06/2022

déchets dans la Ville de Shediac, soit faite par son titre et par numéro d'article seulement.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° 22-23 par son titre et par numéro d'article seulement.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° 22-23 par son titre.

MOTION ADOPTÉE

14.2 1re lecture de l'Arrêté No Z-14-44-45Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de Zonage

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté No. Z-14-44-45Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de Zonage dans la Ville de Shediac soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-45Z par son titre.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-45Z par son titre.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Annulation de réunions

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les réunions plénières prévues pour le 4 juillet 2022 et le 1er août 2022 ainsi que les réunions ordinaires prévues pour le 11 et 25 juillet 2022 et le 15 août 2022 soient

13/06/2022

annulées en raison des vacances des élus et du personnel. Une réunion extraordinaire pourrait être convoquée si le besoin s'en fait sentir.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Breaux Bridge - Transport Actif - Configuration des sentiers

Une discussion est entamée.

Le directeur de la Vie communautaire et le directeur des Opérations municipales donnent des explications supplémentaires à ce sujet.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le Conseil approuve de procéder avec l'ajout d'un sentier polyvalent sur la rue Breaux Bridge afin d'assurer la sécurité des cyclistes qui devront passer par le rondpoint de la rue Chesley et que les fonds pour ce projet (estimé à 50 000 \$) soient libérés des fonds 1-28291 – Nouveau trottoir.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Distribution des montants – Politique 12-15-A

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Janice Cormier

QUE le Conseil municipal approuve les montants relatifs aux demandes de subventions dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine mentionnés ci-dessous et mandate l'administration d'émettre des chèques pour 70% des montants approuvés tel que stipulé dans la politique 12-15-A et que le 30% soit retenu jusqu'à acceptation d'un rapport final;

CinéRelève - 3 000 \$

Ciné Shediac - 2 500 \$

Pour un total de 5 500 \$

MOTION ADOPTÉE

15.4 Programme de protection des champs de captage

Une discussion est entamée.

Il est recommandé de tabler cette motion afin qu'on ait toute l'information nécessaire pour faire une décision.

13/06/2022

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON table la motion à une date ultérieure jusqu'à ce qu'on ait toute l'information nécessaire pour faire une décision.

MOTION ADOPTÉE

15.5 Stratégie de communication (Pesticides)

Une discussion est entamée.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le Conseil municipal approuve la stratégie de communication/Campagne de sensibilisation sur les pesticides et que la dépense soit prise dans les comptes suivants :

1- 28257 – Stratégie Vert - 10 000 \$;

1- 28253 – Projet spéciaux du Conseil - 15 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE la stratégie de communication pour les pesticides soit affichée sur le site Internet pour informer le public.

MOTION ADOPTÉE

15.6 Modification au compte d'eau – LANDE001 (649, rue Main)

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Germaine Gallant

ATTENDU QUE dans un courriel reçu le 17 mai 2022, M. Émery Landry nous informe que depuis 2021 il n'opère plus un Gîte du passant, mais plutôt un Airbnb;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le compte d'eau portant le numéro LANDE001, soit le compte pour la propriété située au 649, rue Main à Shediac soit modifié afin d'annuler les arrérages et les intérêts qui s'élèvent au montant de 720,68 \$.

MOTION ADOPTÉE

13/06/2022

15.7 Changement de date pour l'audience publique prévue le 27 juin 2022, Arrêté Z-14-44-45Z

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE la date pour l'audience publique prévue le 27 juin 2022 pour l'Arrêté Z-14-44-45Z soit annulée et remise au 29 août 2022.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Comité mixte pour protection et transport actif

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte de remplacer Michael Bourque par Judson Cassidy à siéger au Comité mixte pour protection et transport actif.

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 21 h 40.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

13/06/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 30 mai 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 25 avril 2022 et de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 17 mai 2022

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

30/05/2022

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 25 avril 2022 et la réunion extraordinaire du conseil tenue le 17 mai 2002 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Léo Doiron, citoyen

Le président Maire Roger Caissie adresse l'assemblée afin de donner des informations supplémentaires au sujet du Quai à Édouard (nom officiel n'est pas Quai des Pellerin). Le Maire explique l'approche que le conseil a décidé de prendre dans ce dossier.

M. Léo Doiron adresse l'assemblée pour donner ses préoccupations et inquiétudes concernant le Quai à Édouard ainsi que le parc Webster. Il demande des questions au Conseil et cherche recevoir des réponses à ces questions. M. Doiron recommande au Conseil que la municipalité débute le processus d'expropriation pour le terrain du Quai à Édouard. De plus, il ajoute que le directeur général ne devrait pas faire partie de ce mandat pour aller chercher un avis légal pour aller chercher les informations nécessaires pour potentiellement débiter le processus d'expropriation.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON mandate l'administration d'aller chercher les informations nécessaires pour potentiellement commencer le processus d'expropriation pour le terrain nommé Quai à Édouard.

MOTION ADOPTÉE

Le vote est enregistré comme étant huit (8), soit sept (7) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jean-Claude Bertin, Patricia Bourque-Chevarie, Peter Breau, Sylvie Collette-Boudreau, Janice Cormier, Germaine Gallant et Émile O'Brien votent en faveur de la motion. Le conseiller Paul Boudreau vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

7. Lecture de correspondance

7.1 Bibliothèque publique de Shediac - OBJET: Nomination de Andrée Melanson à titre de Commissaire de la bibliothèque

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la nomination d'Andrée Melanson à siéger à la Commission de la Bibliothèque publique de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

30/05/2022

7.2 Jeux de l'Acadie - OBJET: Ouverture du processus de sélection de la municipalité hôte de la 44e Finale des Jeux de l'Acadie en 2025

Une discussion est entamée.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON mandate l'administration d'assister à l'ouverture officielle afin d'aller chercher les informations nécessaires par rapport aux Jeux de l'Acadie 2025.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Comité de l'Alliance à LJR - OBJET: Demande pour traverse pour piétons couleur en arc-en-ciel

Une discussion est entamée.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte de peindre deux (2) traverses pour piétons avec les couleurs arc-en-ciel, soit celle en face de l'école Louis-J.-Robichaud et celle en face de l'école Mrg-François-Bourgeois.

MOTION ADOPTÉE

7.4 Armand Robichaud - OBJET: Demande pour un accent aigu sur le nom Shediac

Le président Maire Roger Caissie fait un bref sommaire. Il ajoute que le Comité de transition a recommandé à la Province de retenir le nom de Shediac en raison de sa renommée à titre de destination touristique ainsi qu'en raison de son origine autochtone.

De plus, il souligne que la semaine dernière, la Province a dévoilé les noms officiels des nouvelles entités municipales qui a confirmé le nom de Shediac.

7.5 Jean-Guy LeBlanc - OBJET: Diverses préoccupations

Une discussion est entamée.

7.6 L'Église Unie - OBJET: Demande d'aide financière pour 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte d'octroyer un don pour la somme de 1 000 \$ à Trinity United Church.

MOTION ADOPTÉE

30/05/2022

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour avril 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Janice Cormier

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.1.2 Améliorations paysagées - Panneaux de Shediac le long des autoroutes

Une discussion est entamée.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON mandate l'administration d'aller chercher des prix pour faire des améliorations paysagées aux enseignes de la municipalité qui sont installées sur les autoroutes.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - Aucun rapport

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois d'avril 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois d'avril 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Modification à l'arrêté de zonage Z-14-44, soit l'arrêté Z-14-44-45Z

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

ATTENDU QUE le Conseil municipal a fait une demande pour modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shediac » afin de faire une modification aux dispositions de drainages pour exiger des développements ayant un écoulement de surface équilibré (net-zéro) ;

30/05/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage ;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil de demander l'avis du Comité de révision de la planification de Shediac sous l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme* ;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption des tels arrêtés; et que l'audience publique soit fixée au 27 juin 2022 à 18 h 30 en la salle du conseil à l'hôtel de ville pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires non terminées

11.1 Plan et stratégie de communication concernant les pesticides

Le greffier fait un bref sommaire concernant la proposition de Éco Vision 2025 pour développer un plan de communication et une stratégie pour les pesticides. Il recommande de faire l'embauche de Éco Vision 2025 pour faire le plan stratégique. Les fonds demandés pour développer une stratégie sont actuellement dans les budgets de la Ville, mais il faudra aller dans le fonds projets spéciaux du conseil pour produire des outils tels pancartes, enseignes et autres.

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref sommaire concernant les couts associés au plan et la stratégie de communication. Le cout total pour cette stratégie est de 25 000 \$. Un montant de 15 000 \$ avait déjà été budgété dans le fonds de Stratégie verte en 2022. Il est recommandé que le montant additionnel de 10 000 \$ provienne du fonds 1-28253 Projets spéciaux du conseil. La recommandation sera apportée à la prochaine réunion.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la recommandation de l'administration et qu'on embauche ÉcoVision 2025 pour développer le plan et la stratégie de communication afin de développer des pratiques écoresponsables concernant l'utilisation des pesticides et que la recommandation pour les couts additionnels soit apportée à la prochaine réunion du conseil.

MOTION ADOPTÉE

11.2 Demande du Jardin communautaire du Grand Shediac

Le greffier fait un bref rapport. Le jardin communautaire propose le nouvel emplacement au parc Jubilee.

30/05/2022

Une discussion est entamée. Il est recommandé d'avoir plus d'informations avant de prendre une décision.

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON transfère la demande du Jardin communautaire du Grand Shediak Inc. afin de transférer ses opérations au parc Jubilee au comité de parcs, programmation et animation afin d'avoir des discussions avec le Jardin communautaire et les autres partenaires qui utilisent le parc Jubilee.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 VP Marketing - OBJET: Proposition pour une terrasse au parc Rotary

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref sommaire concernant la demande de proposition de VP Marketing. Ce groupe aimerait d'agrandir leurs facilités afin de créer une petite terrasse extérieure dans le but d'offrir des bières artisanales. De plus, si le conseil accepte la demande de VP Marketing, le conseil devra écrire une lettre d'appui à la Province concernant leur permis d'alcool.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte la demande de VP Marketing.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

13.1 Demande d'un citoyen, Ray Lirette pour la promenade Evergreen

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau partage les inquiétudes de Ray Lirette concernant la promenade Evergreen. Le directeur des Opérations municipales fait un bref rapport de la situation et il donne ses inquiétudes par rapport aux travaux de réparation sur la promenade Evergreen.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON table la demande de réparer la promenade Evergreen jusqu'aux délibérations budgétaires 2023 et qu'une analyse de la situation soit faite en 2023.

MOTION ADOPTÉE

30/05/2022

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 1^{re} lecture de l'Arrêté No. 22-23, Arrêté concernant la collecte et l'élimination des déchets

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté No. 22-23, un arrêté modifiant l'arrêté concernant la collecte et l'élimination des déchets dans la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté No. 22-23 par son titre.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté No. 22-23 par son titre.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

15.1 Nomination – Directeur général adjoint

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE Denis LeBlanc soit nommé directeur général adjoint en cas d'absence, d'incapacité du directeur général, ou à défaut de la direction générale, il exerce toutes les fonctions et attributions de la direction générale.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Distribution des montants selon la politique d'incitatifs résidentiels

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac émette un chèque pour l'incitatif en matière de développement résidentiel aux développeurs suivants :

BDL Quality Homes Ltd	16 250 \$ (+ TVH);
Stage 1 Construction Inc.	1 250 \$ (+ TVH);
La Légion royale canadienne de Shediac	9 382 \$ (+TVH);
Luma Construction Ltd.	3 750 \$ (+ TVH);

30/05/2022

DML Properties Ltd.	14 000 \$;
Terrasea Group Inc.	31 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Distribution des montants selon la politique générale d'incitatifs commerciaux

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE selon la politique 12-09, les commerces suivants sont éligibles à recevoir en 2022 un versement en vertu de la politique d'incitatifs commerciaux;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac accepte de rembourser les commerces suivants selon l'incitatif en matière de développement commercial, soit

Diamonds Windshields (2e versement) 3 737,50 \$ (+TVH);

Wyser Management Inc (2e versement) 15 031,00 \$ (+TVH).

MOTION ADOPTÉE

15.4 Révision de la limite du compte de cartes de crédit

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE la limite pour l'ensemble des cartes de crédit de la Ville de Shediac soit augmentée à 50 000 \$ et que les limites individuelles des cartes du Maire et Monsieur Danny Pellerin passent à 5 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Nomination - Comité mixte pour protection et transport actif

Le président Maire Roger Caissie recommande la nomination de Michael Bourque et Marc LeBlanc à siéger au comité mixte pour protection et transport actif.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la nomination de Michael Bourque et Marc LeBlanc à siéger au comité mixte de protection et de transport actif.

MOTION ADOPTÉE

30/05/2022

16.2 Nomination au Comité pour le Service d'incendie

Le président maire Roger Caissie propose un comité pour le Service d'incendie. Ce comité serait composé des conseillers Paul Boudreau et Émile O'Brien (représentants municipaux sur le comité de protection), le chef pompier Donald Cormier, coordonnateur d'incendie Joseph (Joe) LeBlanc, l'ancien chef pompier Norbert Vienneau et également le citoyen Mike O'Brien.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte la nomination des conseillers Paul Boudreau et Émile O'Brien, le chef pompier Donald Cormier, coordonnateur d'incendie Joseph (Joe) LeBlanc, l'ancien chef pompier Norbert Vienneau et le citoyen Mike O'Brien à siéger au comité pour le Service d'incendie.

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20 h 55.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

30/05/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 17 mai 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

17/05/2022

5. Motions et résolutions

5.1 Diverses demandes du Festival du homard de Shediac

5.1.1 Demande d'exemption à l'arrêté concernant les bruits excessifs

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le rapport concernant l'exemption de bruits excessifs soit approuvé tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.1.2 Fermeture de rue

Une discussion est entamée concernant la fermeture de la rue Main.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

ATTENDU QUE la municipalité de Shediac a adopté la Politique générale N°14-10 intitulée Politique relative à la fermeture temporaire de rues et autres propriétés dans la Ville de Shediac (résolution C14-135);

ATTENDU QUE l'administration ainsi que les mesures d'urgence ont analysé la demande en vertu de la Politique relative à la fermeture temporaire de rues et autres propriétés dans la Ville de Shediac et recommandent le suivant :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac approuve la fermeture totale de la rue Robidoux de la rue Brown à la rue Festival aux dates et heures demandées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac approuve la fermeture partielle de la voie « Est » de la rue Festival et que celle-ci soit une route à sens unique aux dates et heures demandées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac approuve la fermeture totale avec accès limité aux résidents seulement de la rue Brown aux dates et heures demandées.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac approuve la demande de fermeture de la rue

17/05/2022

Main de la rue Weldon jusqu'à la Chesley aux dates et heures demandées et que le Centre-Ville Shediac Downtown Inc. soit consulté.

MOTION ADOPTÉE

5.1.3 Installation d'affiches non lumineuses

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

QUE le Conseil accepte la demande du Festival du homard pour l'installation d'une enseigne de 38 pieds 6 pouces x 34,5 pouces qui sera installée sur le balcon du bâtiment de Shediac Lobster Shop;

QUE le Conseil approuve également la demande du Festival du homard d'installer 45 jours avant l'évènement (soit à partir du 18 mai 2022) de deux (2) enseignes temporaires annonçant le Festival du homard.

MOTION ADOPTÉE

5.2 Adjudication de contrat - « IBA Wastewater and Water System Upgrade Contract 1 - Main Street»

Une discussion est entamée.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le contrat TS21-23695 pour « IBA Wastewater and Water System Upgrade Contract 1 - Main Street » soit accordé au plus bas soumissionnaire soit la compagnie LCL Excavation (2006) Inc. au montant de 5 894 120,30 \$ incluant la TVH plus 250 000,00 \$ excluant la TVH de contingence pour un total de 6 181 620,30 \$ incluant la TVH.

MOTION ADOPTÉE

6. Levée de la réunion

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 19 h 25.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

17/05/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 25 avril 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Absents: Sylvie Collette-Boudreau, conseillère

Membres non-votants

présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie déclare un conflit d'intérêts au point suivant:

15.6 Embauche - Agent de développement économique.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

25/04/2022

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Réunion ordinaire du Conseil tenue le 11 avril 2022

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 11 avril 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Grant Thornton

Monsieur Phil Landry et madame Stéphanie Cormier adressent l'assemblée afin de présenter les états financiers de la Ville de Shediac se terminant le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport des résultats de l'audit. De plus, monsieur Kent Ostridge adresse l'assemblée pour fournir des explications supplémentaires ainsi que pour remercier la directrice des Finances et son équipe pour le beau travail durant ces circonstances exceptionnelles. Il en profite aussi pour remercier le conseil. Le président profite de l'occasion pour remercier Grant Thornton et l'administration pour leur beau travail.

6.2 Phil Robichaud - Modifications à l'Arrêté de Zonage - Zéro net

M. Phil Robichaud fait un rapport au conseil concernant la modification aux dispositions de drainage dans l'arrêté de zonage pour exiger des développements zéro net.

Une discussion est entamée.

Il est recommandé par le conseil municipal de commencer le processus en mai 2022.

7. Lecture de correspondance

7.1 Chambre de commerce du Grand Shediac - OBJET: Demande de commandite envers leur 10e anniversaire

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la commandite pour la somme de 1 000 \$ envers le 10^e

25/04/2022

anniversaire et que ces fonds proviennent du compte 1-28253 intitulé projets spéciaux du conseil.

MOTION ADOPTÉE

7.2 CAFi - OBJET: Demande d'appui pour location de locaux

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte une commandite pour la somme de 500 \$ à CAFi.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Kim's Mart Corporation - OBJET: Demande pour un permis de marchand ambulant afin de vendre de la nourriture coréenne (Retire sa demande)

M. Belleau a fait un bref rapport concernant les demandes de marchands ambulants ainsi que les demandes pour un « food truck » sur un terrain privé. (ex: terrain de camping)

Il est recommandé par le Conseil municipal de garder le statu quo et de transmettre ces demandes au marché du dimanche.

7.4 Lenny's Take-Out - OBJET: Demande pour installer une tente temporaire du 30 avril au 15 octobre 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte la demande de permis temporaire de Lenny's Take-Out tel que demandée.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour mars 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Janice Cormier

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

25/04/2022

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - aucun rapport

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de février 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de mars 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE - aucune recommandation

11. Affaires non terminées

11.1 Demande du Jardin communautaire de Shediac et Banlieues Inc.

La conseillère Germaine Gallant informe le conseil municipal que le comité de parcs, programmation et animation recommande au conseil municipal de refuser la demande du Jardin communautaire Shediac et Banlieues Inc. et que le parc Ourson reste un parc pour enfant.

Une discussion est entamée.

En ce qui concerne le déménagement des équipements, il est recommandé que le Jardin communautaire Shediac et Banlieues Inc. fasse une demande au conseil.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON refuse la demande du Jardin communautaire Shediac et Banlieues Inc. et que le parc Ourson reste un parc pour enfant.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Collecte des ordures pour les maisons en rangée jusqu'à six (6) unités

Le greffier informe le conseil municipal que l'administration recommande d'accepter que Fero fasse la collecte des ordures pour les maisons en rangée jusqu'à six (6) unités qui ont la façade sur une rue publique et qu'on modifie l'arrêté relatif à la collecte des ordures selon cette modification.

25/04/2022

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON ACCEPTE que Fero fasse la collecte des ordures pour les maisons en rangée jusqu'à six (6) unités tel que recommandé par l'administration et qu'on modifie l'arrêté relatif à la collecte des ordures.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés - aucune

15. Motions et résolutions

15.1 Adoption des états financiers consolidés vérifiés 2021

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON approuve les états financiers consolidés vérifiés en date du 31 décembre 2021 tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Demande d'exemption à l'arrêté concernant les bruits excessifs – Océan Festive

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

Que le rapport concernant l'exemption de bruits excessifs soit approuvé tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Demande pour l'installation d'affiches non lumineuses - Océan Festive

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE la demande de Océan Festive concernant l'installation d'affiches non lumineuses soit approuvée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE

25/04/2022

15.4 Distribution des montants selon la politique d'incitatifs résidentiels

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac émette un chèque pour l'incitatif en matière de développement résidentiel aux développeurs et résidents suivants :

Maisons AML Homes Ltée	88 500 \$ (+ TVH);
ABM Homes Inc.	7 500 \$ (+ TVH);
Dreams to Reality Developments	2 500 \$ (+ TVH);
360 Degree Homes	5 000 \$ (+ TVH);
Jean Cormier	3 000 \$;
Serge & Linda Boudreau	1 250 \$;
Patrick McGraw	1 250 \$;
Jean-Luc Savoie	1 250 \$.

MOTION ADOPTÉE

15.5 Adjudication de contrat - TS22-28166

Une discussion est entamée.

Le directeur des Opérations municipales a fait un rapport détaillé concernant cette motion.

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le contrat TS22-28166 pour la « Riverside Drive Watermain Extension and Culvert Replacement » soit accordé au plus bas soumissionnaire soit la compagnie Bowsers' Construction Ltd. au montant de 342 792 \$ incluant la TVH.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, la conseillère Patricia Bourque-Chevarie se retire de la salle afin d'éviter un conflit d'intérêts.

15.6 Embauche - Agent de développement économique

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

ATTENDU QU'UN poste d'Agent en développement économique a été mis au budget pour l'année 2022 et que le poste a été ouvert à l'interne et à l'externe;

25/04/2022

ATTENDU QUE des entrevues effectuées par le directeur du Développement économique, Danny Pellerin et le Directeur général et greffier Gilles Belleau, ont eu lieu avec deux (2) candidats potentiels;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte l'embauche de M. Jonathan Chevarie au poste d'Agent de développement économique pour la Ville de Shediac au même salaire et bénéfices que M. Chevarie possède actuellement avec la Ville de Shediac en tant qu'Agent en tourisme.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, la conseillère Patricia Bourque-Chevarie revient à la salle et reprend son siège à la table du conseil.

15.7 Place Riverside Shediac Inc. - Signature de l'entente

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le maire et le greffier soient autorisés de signer l'entente entre la Ville de Shediac et Place Riverside Shediac Inc. telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

La conseillère Germaine Gallant propose l'ajournement vers les 21 h.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

25/04/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 11 avril 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Absents: Peter Breau, conseiller
Germaine Gallant, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la réflexion spéciale du conseil.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

11/04/2022

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 mars 2022

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Janice Cormier

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 mars 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Odette Babineau - Jardin communautaire de Shediac et Banlieues Inc.

Madame Odette Babineau prend la parole pour donner ses inquiétudes et préoccupations concernant le Jardin communautaire de Shediac et Banlieues, car ils ont été expulsés du site appartenant par l'Archidiocèse de Moncton (Paroisse St-Joseph de Shediac). Ce groupe doit enlever tous les équipements/cabanons d'ici le 30 juin 2022. Ce groupe demande à la municipalité de permettre le Jardin communautaire de Shediac et Banlieues de s'installer sur le terrain du parc Ourson. Le jardin s'intégrera avec le terrain de jeux. De plus, ce groupe demande à la municipalité pour de l'aide afin d'enlever et d'entreposer leurs équipements/cabanons.

Plusieurs personnes ont pris la parole sur le même sujet soient Barbara Breau, Theresa Allain, Joanne Stewart et son fils Sebastien, Jackie Mumbili, Bonnie Wallace et Alyna Cobolt pour donner leurs inquiétudes et ils aimeraient le support de la municipalité pour relocaliser le Jardin communautaire de Shediac et Banlieues Inc.

Une discussion est entamée.

Le président Maire Roger Caissie prend la parole pour poser quelques questions à la présidente Odette Babineau. De plus, il ajoute que le conseil municipal n'a aucun contrôle sur ce dossier, car ce terrain appartient à l'Archidiocèse de Moncton. Il est recommandé de vérifier avec la Villa Providence, car ce groupe appartient un terrain en face du Jardin communautaire ou même de vérifier avec les communautés avoisinantes.

Conseiller Paul Boudreau recommande de transférer cette demande au Comité de parc, programmation et animation de la Ville de Shediac afin d'évaluer la demande du Jardin communautaire pour le transfert au Parc Ourson et faire des recommandations au conseil.

11/04/2022

6.2 Josée Dupuis, pesticides

Madame Josée Dupuis prend la parole pour faire sa présentation. Elle donne ses inquiétudes et préoccupations envers l'épandage des pesticides. De plus, elle propose au conseil municipal d'instaurer un arrêté municipal interdisant l'épandage des pesticides dans la ville de Shediac.

6.3 Danielle Routhier, pesticides

Madame Danielle Routhier a pris l'occasion de poser des questions au conseil municipal concernant l'épandage des pesticides et elle donne ses préoccupations. De plus, elle recommande à la municipalité d'instaurer un arrêté pour abolir les pesticides dans la municipalité.

Madame Danielle Routhier fait la lecture de la lettre de Madame Rachelle Poirier dans son intégralité, car Madame Poirier a dû annuler sa présentation ce soir.

6.4 Club de Tennis de Shediac

Le conseiller Émile O'Brien prend la parole pour donner l'historique du Club de Tennis de Shediac.

Jolin Thériault et Hélène Chiasson prennent la parole afin de faire un bref rapport du Club de Tennis de Shediac. De plus, ce groupe demande un partenariat avec la municipalité afin de construire un cabanon, avoir accès à l'eau courante et les égouts afin d'avoir des toilettes sur place. Ils demandent également pour l'amélioration du système de lumières.

Une discussion est entamée.

7. Lecture de correspondance

7.1 Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées du 29 mai au 4 juin 2022 - OBJET: Proclamation

Le président de l'assemblée fait la lecture de la proclamation.

7.2 Josée Dupuis - OBJET: Demande d'instaurer un arrêté municipal interdisant les pesticides

7.3 Océan Festive - OBJET: Invitation pour Festivals 2022

7.4 Filipino-Canadian CommUNITY of NB (FCNB) Inc. - OBJET: Demande pour une cérémonie de levée du drapeau à l'hôtel de ville

Il est recommandé de faire une cérémonie de levée du drapeau et une coupe du gâteau à l'hôtel de ville.

7.5 Ministère des Transports et de l'Infrastructures - OBJET: Nouveau plan intitulé La voie à suivre envers l'amélioration des routes en 2024

Le ministère de Transports et de l'Infrastructure a récemment publié un nouveau plan intitulé *La voie à suivre*, qui décrit comment le ministère

11/04/2022

prévoit construire, réparer et entretenir les routes et les ponts de notre province au cours des trois (3) prochaines années. Cette nouvelle initiative permettra à la municipalité de mieux planifier, coordonner et exécuter les améliorations d'immobilisations à nos infrastructures sur les routes désignées par la province pour la période de 2022 à 2024. Le ministre Jill Green a le plaisir d'annoncer que, dans le cadre du Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités pour 2024, le ministère des Transports et de l'Infrastructure est prêt à s'associer à la ville de Shédiac pour la réalisation du projet ci-dessous, évalué à 1 371 000 \$ plus la TVH non recouvrable:

l'égout pluvial, bordure et caniveau et l'asphaltage sur un tronçon d'environ 0,3 km de la Route 133 (rue Main), du pont de la rivière Scoudouc jusqu'à la rue Chesley.

7.6 Shédiac Flea Market - OBJET: Demande pour installer deux (2) enseignes afin de promouvoir le Marché aux puces qui se déroule du 14 au 17 juillet 2022

Le greffier informe le conseil que les enseignes pourraient être installées un (1) mois avant l'évènement.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte la demande du Shédiac Flea Market pour l'installation de deux (2) enseignes afin de promouvoir le Marché aux puces.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux - Aucun rapport

9. Rapport du directeur général - Aucun rapport

10. Recommandations de la CSRSE - aucune recommandation

11. Affaires non terminées

11.1 Pesticides

Suite à une rencontre avec Me André Daigle, le maire suppléant Jean-Claude Bertin propose la recommandation ci-dessous à titre de représentant municipal du Comité d'environnement:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Shédiac développe dans les plus brefs délais un plan de communication qui aurait deux (2) objectifs :

1. Communiquer à la population les risques que peuvent causer l'utilisation des pesticides pour la santé des citoyens et citoyennes;
2. Promouvoir des pratiques écoresponsables dans l'aménagement des pelouses, plantes et arbres.

11/04/2022

Le président Roger Caissie a fait un bref rapport suite à l'avis légal reçu de Me André Daigle.

Une discussion est entamée.

Il est recommandé d'avoir d'autres discussions après l'amalgamation en 2023. Le greffier informe le conseil que l'administration pourra rencontrer Éco Vision afin de préparer une stratégie.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte la recommandation du Comité d'environnement soit:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Shediac développe dans les plus brefs délais un plan de communication qui aurait deux (2) objectifs :

1. Communiquer à la population les risques que peuvent causer l'utilisation des pesticides pour la santé des citoyens et citoyennes;
2. Promouvoir des pratiques écoresponsables dans l'aménagement des pelouses, plantes et arbres et de ne pas poursuivre avec un arrêté municipal pour le moment.

MOTION ADOPTÉE

11.2 Demande d'acquisition de terrain sur la cour Christian - mise à jour

Le greffier fait une mise à jour sur ce dossier. Il ajoute que la municipalité a reçu trois (3) confirmations officielles pour acquérir le terrain en arrière de leur résidence et deux (2) qui n'ont pas d'objections pour un parc ou faire l'acquisition du terrain. Il y a une sixième résidence que nous n'avons pas réussie de contacter malgré plusieurs efforts. La recommandation de l'administration est de vendre les terrains et que si un résident ne veut pas acquérir le terrain, la municipalité irait chercher une servitude afin de pouvoir entretenir le terrain de la municipalité.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON procède avec la vente de terrain à chaque résidence et de ce procurer d'une servitude pour accéder au terrain qui ne sera pas acquis.

MOTION ADOPTÉE

11.3 Quai des Pellerin

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie aimerait avoir tous les détails des travaux effectués sur le Quai des Pellerin. Le directeur général informe que la municipalité a fait les mêmes travaux qu'en 2016.

11/04/2022

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Jardin communautaire de Shediak et Banlieues Inc.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON transfère la demande du Jardin communautaire de Shediak et Banlieues Inc. au Comité de parcs, programmation et animation de la ville de Shediak, car le bail n'a pas été renouvelé; et,

QUE le Comité fasse une étude de cette demande et apporte une recommandation au Conseil pour un (1) nouveau site pour le jardin communautaire soit le parc Ourson ou tous autres emplacements/options pour satisfaire les besoins du Jardin communautaire.

MOTION ADOPTÉE

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

SUITE à la demande du Jardin communautaire de Shediak et Banlieues Inc. pour les aider à déménager et entreposer leurs équipements;

JE PROPOSE QUE le Jardin communautaire de Shediak et Banlieues Inc. soit en contact avec le service de la Vie communautaire pour les estimés des couts pour effectuer ses travaux et que le cout soit apporté au conseil pour approbation.

MOTION ADOPTÉE

12.2 Demande du Club de Tennis de Shediak

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE pour cette année, qu'on mandate l'administration d'aller chercher des couts afin de réparer le plancher du cabanon;

ET QUE l'administration aille chercher des couts/estimés pour l'installation du service d'eau et d'égouts au cabanon afin d'installer une salle de toilettes et que la recommandation soit apportée au Conseil pour un projet à long terme.

MOTION ADOPTÉE

11/04/2022

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

13.1 Rampe communautaire de mise à l'eau pour petit bateau

Une discussion est entamée. La conseillère Janice Cormier recommande de rouvrir le dossier de rampe de mise à l'eau pour petit bateau.

Le greffier fait un bref rapport concernant la descente communautaire suite au rapport de Northland Design.

Inquiétudes pour les fils barbelés dans la rivière Scoudouc

Conseillère Sylvie Collette-Boudreau et conseiller Paul Boudreau recommandent d'envoyer une lettre à la province du Nouveau-Brunswick afin de leur faire part de nos inquiétudes et des dangers que ces fils barbelés représentent pour le public.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON mandate l'administration de trouver des options pour un accès/rampe de mise à l'eau et que le Comité de Transport actif et le Comité de protection travaillent conjointement afin de trouver une solution et que la recommandation soit apportée au Conseil;

ET QU'ON nomme des citoyens à siéger à ce comité.

MOTION ADOPTÉE

14. Présentation et lecture des arrêtés - aucune

15. Motions et résolutions

15.1 Cénotaphe - Demande de la Légion royale canadienne - Branche #33

Le directeur de la Vie communautaire informe le conseil que les travaux seront faits cet automne et l'objectif est avant le 11 novembre.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le projet d'aménagement au cénotaphe soit adjugé à la compagnie Horizon Landscaping LTD au montant de 24 725 \$ (TVH incluse) et que la dépense provienne du compte 1-28253 – Projet spéciaux du conseil.

MOTION ADOPTÉE

11/04/2022

15.2 Adjudication de contrat - Achat d'appareils respiratoires pour le service d'incendie 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le contrat TS22-22490 pour l'achat d'appareils respiratoires soit adjugé au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Areo-Fire Ltd au montant de 60 923,55 \$ (TVH incluse).

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

Conseillère Sylvie Collette-Boudeau propose l'ajournement vers les 21 h 45.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

11/04/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 28 mars 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le président de l'assemblée Maire Roger Caissie prend cette occasion pour prendre un moment de silence afin de souligner le décès de M. Alphonse Vautour, vétéran de la Deuxième Guerre mondiale.

De plus, il souligne le décès de Madame Claudette Bradshaw, ancienne députée fédérale.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau
Appuyé par: Germaine Gallant

28/03/2022

QUE l'ordre du jour soit révisé en ajoutant le point 6.4 Josée Dupuis et Danielle Routhier, pesticides sous la rubrique 6 intitulée « Présentations publiques/pétitions/délégations ».

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 14 mars 2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 14 mars 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Émile Arsenault, citoyen

Monsieur Émile Arsenault prend la parole pour adresser ses diverses inquiétudes concernant le blocage du quai des Pellerin, un accès à l'eau commune pour les bateaux et les problèmes dans la rivière de Scoudouc concernant l'installation de fils barbelés par les fermiers. La conseillère Germaine Gallant informe M. Arsenault que l'Association du bassin versant de la baie de Shediac va installer une clôture en filant la rivière Scoudouc afin d'arrêter les vaches de se rendre à l'eau.

Monsieur Émile Arsenault souligne quelques questions aux membres du Conseil et aimerait recevoir une réponse par écrit.

6.2 Gérard & Odette Pellerin, citoyens

Monsieur Gérard Pellerin adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes concernant le blocage du quai des Pellerin. De plus, Madame Odette Pellerin adresse l'assemblée pour donner également ses inquiétudes à ce sujet. De plus, elle souligne quelques questions aux membres du conseil et elle aimerait recevoir ses réponses par écrit afin qu'elle puisse partager vos clarifications avec les signataires qui ont signé la pétition. À ce moment, les pétitions ont été livrées en main propre. Elle termine en demandant respectueusement au Conseil de rouvrir la rampe près du quai des Pellerin au nom de tous vos citoyens pour leur sécurité et celle de vos touristes.

28/03/2022

6.3 Léo Doiron, citoyen

Monsieur Léo Doiron adresse l'assemblée pour donner ses inquiétudes concernant le blocage du quai des Pellerin. Il souligne quelques questions et aimerait recevoir ses réponses par écrit.

6.4 Josée Dupuis et Danielle Routhier, pesticides

Mesdames Josée Dupuis et Danielle Routhier ont adressé l'assemblée afin de donner leurs préoccupations concernant l'épandage des pesticides. Elles soulignent l'importance d'instaurer un arrêté interdisant les pesticides dans la ville de Shediac.

Une discussion est entamée. Il est recommandé d'éduquer et de sensibiliser les gens sur les pesticides. De plus, il est recommandé d'inviter M. Amélie Boucher de venir faire une présentation au conseil afin de partager ses connaissances à ce sujet.

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON invite M. Amélie Boucher de venir faire une présentation au Conseil afin de partager ses connaissances et que ces dépenses soient payées par la municipalité.

MOTION ADOPTÉE

7. Lecture de correspondance

7.1 Ordre du Nouveau-Brunswick - OBJET: Soumettre une candidature pour la campagne 2022

Le greffier informe le conseil que la date limite pour soumettre une candidature est le 1^{er} avril prochain.

7.2 Festival du homard de Shediac - OBJET: Demande de partenariat pour le Festival 2022

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la commandite Platine la somme de 20 000 \$ au Festival du homard envers la 73^e édition du Festival du homard et que les fonds proviennent du compte 1-21033 Subventions.

MOTION ADOPTÉE

28/03/2022

7.3 Grand défi des héros du cœur - OBJET: 3e édition du Gran Fondo de Shédiac 2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Peter Breau

QU'ON accepte une commandite pour la somme de 1 000 \$ envers le Gran Fondo 2022 et que les fonds proviennent du compte 1-27171 Commandite d'activités.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour février 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - Rapport trimestriel d'octobre à décembre 2021

Le rapport trimestriel d'octobre à décembre 2021 est circulé à titre d'information.

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de février 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de février 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE - aucune

28/03/2022

11. Affaires non terminées

11.1 MLR Consulting - OBJET: Demande de remboursement pour le projet sur la promenade Greenwood

Première demande - Prolonger la ligne d'eau

Le greffier informe que l'administration juge que cette demande de prolonger la ligne d'eau sur la promenade Greenwood et diviser les coûts 50/50 entre le développeur et la ville de Shediac est raisonnable. Il y a des avantages pour la ville d'effectuer ces travaux afin d'éliminer des 'dead ends'. Cependant, il n'y a rien de prévu au budget d'eau en 2022 et il faut l'approbation du conseil pour ce montant estimé à 123 970 \$ + 4.3% taxes = 129 300,71 \$ donc 130 000 \$.

Deuxième demande - Égout pluvial sur l'emprise de la ville

Le greffier informe qu'il y a deux (2) façons de traiter cette demande. La première option est de dire au développeur que c'est son développement qui occasionne ce changement donc ceci est la responsabilité entière du développeur. La 2^e option serait que les travaux qui se trouvent sur l'emprise de la promenade Greenwood pourraient être déboursés par la ville et les travaux sur le terrain privé, par le développeur. Donc si on révisé le montant de l'estimé en enlevant 60m de tuyaux sur le NID 70521059, on parle d'un coût approximatif de 30 000 \$ pour la ville.

Troisième demande - Développement d'un sentier

Le développeur aimerait développer un sentier sur son terrain.
L'administration ne recommande pas un sentier sur ce terrain.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte la recommandation de l'administration pour la première demande du développeur soit de diviser les coûts 50/50 entre le développeur et la ville de Shediac afin de prolonger la ligne d'eau sur la promenade Greenwood et que les fonds proviennent du Fonds de réserve en capital. Les estimés pour cette demande se chiffrent à 130 000 \$.

QU'ON accepte la recommandation de l'administration pour la deuxième demande du développeur soit l'option 2 pour installer un égout pluvial sur l'emprise de la ville sur la propriété portant le NID 70521059 et que ces fonds proviennent du Fonds de réserve général. L'estimé pour cette demande se chiffre à 30 000 \$.

28/03/2022

QU'ON accepte la recommandation de l'administration soit de refuser la troisième demande de contribuer aux coûts pour la construction d'un sentier sur la propriété du développeur. Cette demande ne rencontre pas la vision de la ville pour le développement de sentiers.

MOTION ADOPTÉE

11.2 ECO Vision 2025 - OBJET: Retirer la demande concernant la création d'îlots pour les pollinisateurs

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref sommaire de la situation.

11.3 Joanne et Paul Léger - OBJET: Demande d'acquisition de terrain sur la rue Acadie

Le greffier fait un rapport sommaire de la demande d'acquisition de terrain sur la rue Acadie. Il informe le conseil que l'administration recommande au conseil de ne pas se départir de ce terrain, car nous voyons une utilité future pour ce terrain que ce soit comme extension du parc Ourson ou autre. Si le conseil décidait tout de même se départir de ce terrain notre recommandation serait de l'offrir par voie de soumission étant donné qu'il s'agit d'un bien public. Nous en discuterons lundi soir prochain.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la recommandation de l'administration de ne pas se répartir de ce terrain.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Borne de recharge au parc Rotary

Le directeur de la Vie communautaire a fait un bref sommaire. Il mentionne que Homarus Inc. a accepté un partenariat avec la Ville de Shediac pour payer 50 % des frais pour la borne de recharge au parc Rotary. Il ajoute que Homarus Inc. a fait tous les travaux souterrains. Le montant total se chiffre à environ 11 000 \$, donc 5 800 \$ pour la municipalité de Shediac. Le directeur de la Vie communautaire se demande si le Conseil serait prêt à reconsidérer ce projet.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Peter Breau

28/03/2022

QU'ON accepte d'acheter une borne de recharge pour la somme de 11 600 \$, donc les frais proviendront 50 % d'Homarus Inc. et 50 % de la Ville de Shediac. Le montant total pour la municipalité se chiffre à 5 800 \$ et que les fonds pour cet achat proviennent du compte 1-28253 Projets spéciaux du Conseil.

MOTION ADOPTÉE

12.2 Congrès annuel de la FCM

Une discussion est entamée. Il est recommandé qu'on respecte le budget approuvé par le Conseil et que le maire soit le seul membre du conseil autorisé à assister au Congrès annuel de la FCM à Régina.

12.3 Le Nouveau-Brunswick sera l'hôte des Jeux d'été du Canada de 2029

Le conseiller Paul Boudreau recommande que la municipalité prenne une position officielle de supporter, d'encourager et de poursuivre les discussions avec les Jeux d'été du Canada à Shediac. Il aimerait que le Comité de programmation soit à la table de discussion. Il ajoute qu'il a une vision nautique d'avoir des compétitions dans notre belle Baie de Shediac ainsi que les compétitions de volley-ball sur les beaux terrains à la Plage Parlee. Une discussion est entamée.

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

13.1 Demande d'acquisition de terrain, cour Christian - Mise à jour

Le greffier donne une mise à jour sur ce dossier. Ce point sera rapporté à une date ultérieure.

13.2 Réunion plénière

Une discussion est entamée. Il est recommandé d'avoir de la traduction simultanée lors des réunions plénières et que les réunions plénières soient diffusées sur YouTube.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON ait la traduction simultanée lors de la réunion plénière et que la réunion plénière soit diffusée sur YouTube et que les fonds proviennent du compte 1-28253 Projets spéciaux du conseil.

MOTION ADOPTÉE

14. Présentation et lecture des arrêtés – aucune

28/03/2022

15. Motions et résolutions

15.1 Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement général

La directrice des Finances donne des explications supplémentaires au sujet de cette motion.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la somme de 30 000 \$ du budget de 2020 soit transférée du Fonds de réserve de fonctionnement général au Fonds de fonctionnement général.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Transfert de fonds – Fonds de fonctionnement d'eau

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les dépenses en capital suivantes de 2021 payés au Fonds de Capital d'eau soient passées aux dépenses du Fonds de fonctionnement d'eau en 2021 au lieu d'aller aux emprunts :

Projet de la Weldon – reconstruction de route - ligne aqueduc 377 900 \$.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Adjudication de contrat - Programme de rapiéçage des rues 2022 (« Asphalt patching ») TS22-23075

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le contrat No. TS22-23075 pour le rapiéçage des rues soit adjugé au plus bas soumissionnaire soit la compagnie Grey Rock Materials Inc. au montant de 117 849,13 \$ (TVH incluse).

MOTION ADOPTÉE

15.4 Relocalisation du service d'eau sur la rue St-Anne

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE le propriétaire du nouveau développement habitation multifamiliale de 90 unités sur la rue St-Anne à fait la demande d'un

28/03/2022

partage de coût pour la relocalisation d'un service d'eau qui traverse leur propriété privée portant le NID 70677281 pour alimenter une autre propriété de l'autre côté de l'allée Maple;

ATTENDU QU'UNE fois le service d'eau relocalisé sur l'allée Maple, que les travaux aient été entièrement payés par le développeur et que les travaux soient conformes au Devis normalisé de la ville de Shediac;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac s'engage à payer 50% du coût jusqu'à un maximum de 11 320 \$ plus TVH au développeur. Ce montant sera prélevé du fonds d'eau dans le compte 4-24140 - Réparation des Tuyaux.

MOTION ADOPTÉE

15.5 Adjudication de contact TS22-23083 - Programme de lignage des rues 2022-2024

Une discussion est entamée. Une fois que le contrat est terminé, le conseil municipal recommande à l'administration d'explorer la possibilité de faire ces travaux à l'interne afin de faire des économies à la municipalité.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le contrat No. TS22-23083 pour le lignage des rues 2022-2024 soit adjugé à la compagnie Four Seasons Sports Ltd au montant de 78 989,76 \$ (TVH incluse) pour l'année 2022 avec augmentations de 10% pour 2023 et de 10% pour 2024.

MOTION ADOPTÉE

15.6 Distribution des montants – Politique No. 12-15-A

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Janice Cormier

QUE le Conseil municipal approuve les montants relatifs aux demandes de subventions dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine mentionnés ci-dessous et mandate l'administration d'émettre des chèques pour 70% des montants approuvés tel que stipulé dans la politique 12-15-A et que le 30% soit retenu jusqu'à l'acceptation d'un rapport final.

Ciné Relève - 4 000 \$

Art Shediac - 3 500 \$

Festival Fry - 2 500 \$

28/03/2022

Festival Inspire - 5 000 \$

Les Productions et Services Juridiques de la Vieille Rivière Inc. 1 000 \$

Corrid'Art - 2 400 \$

Village des artistes - 6 000 \$

Pour un total de 24 400 \$

MOTION ADOPTÉE

15.7 Approbation des modifications au Devis normalisé pour la Ville de Shediac

Une discussion est entamée concernant les modifications proposées.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE le service des Opérations municipales a fait une mise à jour dans le document intitulé « Devis normalisé pour travaux municipaux » (la dernière version date d'avril 2013);

ATTENDU QUE ce document révisé sera en vigueur dès son approbation par le Conseil municipal de la ville de Shediac;

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE le document intitulé « Devis Normalisé pour travaux municipaux » en date du mois de mars 2022 soit dorénavant la nouvelle norme à suivre dans la ville de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Développement culturel et patrimoine

Le président de l'assemblée Maire Roger Caissie recommande la nomination de Jackie Richard à siéger au Comité de développement culturel et patrimoine.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la nomination de Jackie Richard à siéger au Comité de développement culturel et patrimoine.

MOTION ADOPTÉE

28/03/2022

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 21 h 20.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

28/03/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 14 mars 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller
Janice Cormier, conseillère

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la réflexion spéciale du conseil.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

4.1 Lettre de remerciement pour le député Jacques LeBlanc

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

14/03/2022

QU'ON mandate l'administration d'envoyer une lettre de remerciement à M. Jacques LeBlanc, député de Shediac-Beaubassin-Est-Cap-Pelé en appréciation de sa visite la semaine dernière en raison de répondre à diverses questions provenant des membres du Conseil.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Réunion ordinaire tenue le 28 février 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 février 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Phil Robichaud, CSRSE - Bâtiment en hauteur

Messieurs Phil Robichaud et Jeff Boudreau de la CSRSE adressent l'assemblée afin de faire un bref rapport concernant les bâtiments en hauteur.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON mandate l'administration et la Commission de services régionaux du sud-est de modifier la zone R3 et d'explorer une nouvelle zone R4 et d'apporter la recommandation au conseil.

MOTION ADOPTÉE

7. Lecture de correspondance

7.1 Service d'incendie de Shediac - OBJET: Pompier senior

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte la nomination de Michel Melanson à titre de pompier senior de la Brigade de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

14/03/2022

7.2 La Fondation Louis-J.-Robichaud - OBJET: Rapport annuel et récipiendaire 2021

7.3 Scott et Elaine Henderson - OBJET: Objections au projet proposé sur la rue Hanington

Le greffier informe le conseil que la *Loi sur l'urbanisme* prévoit un processus pour les lettres d'opposition à un projet de développement. Comme il n'y a pas eu de demande de modification de zonage par le développeur cette lettre n'est, par conséquent, pas recevable pour le moment.

7.4 Johanne Léger - OBJET: Demande d'acquisition de terrain sur la rue Acadie

Le greffier recommande au conseil que l'administration fasse une analyse pour l'utilité du terrain et que l'administration apporte la recommandation au conseil.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON mandate l'administration d'analyser l'utilité du terrain et d'apporter la recommandation au conseil.

MOTION ADOPTÉE

7.5 Club de Tennis de Shediac - OBJET: Demande d'aide financière

Le greffier informe que le Conseil avait approuvé la somme de 4 900 \$ lors des délibérations budgétaires 2022.

Il est recommandé qu'on accepte d'octroyer un don pour la somme de 4 900 \$ au Club de Tennis de Shediac pour l'année 2022 et que la somme additionnelle de 100 \$ non budgété provienne du compte 1-28253 projets spéciaux du Conseil.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE lors des délibérations budgétaires 2022, le Conseil municipal a approuvé la somme de 4 900 \$ au Club de Tennis de Shediac;

IL EST RÉSOLU QU'ON accepte d'octroyer un don pour la somme de 4 900 \$ et la somme additionnelle de 100 \$ pour un montant total de 5 000 \$ et que la somme additionnelle de 100 \$ provienne du compte 1-28253 projets spéciaux du Conseil.

MOTION ADOPTÉE

14/03/2022

7.6 La Légion Royale Canadienne #33 - OBJET: Demande de mise à niveau et le remplacement des mâts au Cénotaphe

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON mandate l'administration d'aller chercher trois (3) soumissions pour ce projet et que la recommandation soit apportée au conseil.

MOTION ADOPTÉE

7.7 Gala Rêves de vol 2022 - OBJET: Demande de commandite et Invitation

Une discussion est entamée. Il est recommandé que cette demande soit transférée au Comité de développement culturel et patrimoine.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON table cette demande et qu'on transfère cette demande au Comité de développement culturel et patrimoine.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux - Aucun rapport

9. Rapport du directeur général - Aucun rapport

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 cour Christian

Le directeur général fait un bref rapport concernant la demande d'acquisition de terrain sur la cour Christian. Un rapport détaillé sera apporté à la réunion du 28 mars 2022.

12. Introduction des affaires nouvelles

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

15. Motions et résolutions

15.1 Adjudication de contrat – Achat d'une pelle rétrocaveuse (Backhoe)

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Janice Cormier

QU'IL SOIT RÉSOLU d'accorder le contrat pour l'achat d'une pelle rétrocaveuse (backhoe) au soumissionnaire le plus bas rencontrant les

14/03/2022

critères énumérés sur la soumission soit la compagnie Brandt Tractor Ltd au montant de 198 937,35 \$ avec TVH et d'appliquer l'échange du 2013 410K John Deere de 53 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Expérience Shediac

Le président de l'assemblée, Roger Caissie, recommande la nomination de Yvette Landry-Smith, Julie Durelle (et son conjoint) et François Poirier à siéger au Comité d'Expérience Shediac.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON accepte la nomination de Yvette Landry-Smith, Julie Durelle et François Poirier à siéger au Comité d'Expérience Shediac.

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20 h 10.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

14/03/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 28 février 2022
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Janice Cormier, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée recommande de réviser l'ordre du jour avec l'ajout de Sommaire des pluies fortes au point 11 et la nomination de deux (2) comités municipaux au point 16 de l'ordre du jour.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE l'ordre du jour soit révisé en ajoutant le point 11.1 Sommaire des pluies

28/02/2022

fortes sous la rubrique 11 intitulée « Affaires non terminées » et en ajoutant le point 16.1 Plan de transport actif et le point 16.2 Révision de la rémunération des élus municipaux sous la rubrique 16 intitulée « Nomination aux comités ».

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 14 février 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 14 février 2022 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

6.1 Grant Thornton - Planification de la vérification

La firme Grant Thornton présente le rapport au conseil concernant la stratégie de la planification de la vérification pour l'année fiscale qui se termine le 31 décembre 2021. Étaient présents pour Grant Thornton, Stéphanie Cormier, Phil Landry et Ken Ostridge.

7. Lecture de correspondance

7.1 Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour - OBJET: Marche des femmes qui a se tiendra le 26 juin 2022

Le président recommande que la municipalité fasse une équipe afin de supporter cette activité.

7.2 Comité des Grands Cœurs - OBJET: Demande de don envers la vente d'œufs de Pâques

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON accepte de faire un don du nouveau livre de Shediac et de leur fournir des articles promotionnels de la municipalité.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Steven Roper - OBJET: Thrive Properties - Opposition au projet proposé au 126 chemin Hanington

Le greffier informe le conseil que la *Loi sur l'urbanisme* prévoit un processus pour les lettres d'opposition à un projet de développement.

28/02/2022

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de zonage par le développeur cette lettre n'est, par conséquent, pas recevable pour le moment.

7.4 Nigel Stafford - OBJET: Thrive Properties - Objections au projet proposé à 126, chemin Hanington

Le greffier informe le conseil que la *Loi sur l'urbanisme* prévoit un processus pour les lettres d'opposition à un projet de développement. Comme il n'y a pas eu de demande de modification de zonage par le développeur cette lettre n'est, par conséquent, pas recevable pour le moment.

7.5 Dialogue NB - OBJET: Proposition partenariat - Dialogues publics virtuels de DNB

Le greffier informe que la demande de partenariat se chiffre à 2 500 \$.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON table cette demande jusqu'en juin 2022 et qu'on envoie un accusé de réception.

MOTION ADOPTÉE

7.6 L'Association canadienne des hygiénistes dentaires - OBJET: Campagne d'éclairage violet 2022 (4 au 10 avril 2022)

Il est recommandé par les membres du Conseil d'illuminer les enseignes DEL aux extrémités de la municipalité du 4 au 10 avril 2022 pour la Campagne d'éclairage violet 2022.

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour janvier 2022

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police - aucun rapport

28/02/2022

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de janvier 2022 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de janvier 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 Sommaire des pluies fortes

M. Julien Babin qui remplace Marc Cormier qui est en congé de paternité fait un bref sommaire de la situation des pluies fortes du vendredi 18 février dernier.

Une discussion s'en est suivi.

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Quai pour la Fête du Canada

Le directeur de la Vie communautaire recommande au conseil municipal d'ajouter une somme additionnelle de 5 000 \$ au budget de la Fête du Canada pour une barge afin de faire des feux d'artifice sur la rivière de Scoudouc. Ces fonds proviendront du compte 1-28253 Projets spéciaux du conseil.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la recommandation du directeur de la Vie communautaire et qu'on ajoute un budget additionnel de 5 000 \$ afin de faire une barge pour la Fête du Canada et ces fonds proviennent du compte 1-28253 projets spéciaux du Conseil.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

28/02/2022

15. Motions et résolutions

15.1 Subvention provinciale intitulée Lieu patrimonial - Conservation subvention

Le directeur de la Vie communautaire fait un bref rapport à ce sujet.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QUE le Conseil approuve une demande de subvention sous le programme de Lieu patrimonial - Conservation subvention offert par le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture afin de bonifier le budget alloué au projet d'étude de faisabilité pour la Maison Pascal-Poirier.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Adoption des Budgets projets capitaux 2022 pour les Fonds Capital général et Fonds de Capital eau

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE la planification des projets en capital pour l'année 2022 doit aller de l'avant;

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte que la planification des projets en capital soit entreprise pour l'année 2022:

FONDS DE CAPITAL GÉNÉRAL FINANCEMENT

Prom. Centennial - Renouvellement des infrastructures	Emprunt	436 000 \$
Rue Seaman	Emprunt	282 000 \$
Rue Pleasant - Phase 1	Emprunt	458 000 \$
Rue Pleasant - Marina	Emprunt	402 000 \$
Sentier - chemin Ohio	Emprunt	700 000 \$
Parc Rotary	Emprunt	400 000 \$

FONDS DE CAPITAL EAU

Prom. Centennial, rue Seaman et rue Pleasant	Emprunt	228 000 \$
--	---------	------------

MOTION ADOPTÉE

15.3 Emprunt de capitaux 2022

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

28/02/2022

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Shediac, en vertu de la *Loi sur les emprunts de capitaux* par les municipalités, demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue de dépenses en capital pour les durées et les sommes suivantes :

Fin	Durée	Somme
Services relatifs aux transports		
Reconstruction de routes	15 ans	1 578 000 \$
Services récréatifs et culturel		
Sentier chemin Ohio	10 ans	700 000 \$
Parc Rotary	10 ans	400 000 \$
Services d'hygiène environnementale (utilité)		
Reconstruction de routes -	15 ans	228 000 \$

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la trésorière soit autorisée, au nom et pour le compte de la municipalité de Shediac, de négocier du financement provisoire pour le fonds capital général et pour le fonds de capital eau selon les autorisations émises par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

Le président informe les membres du conseil qu'il va proposer un comité pour le service d'incendie afin d'évaluer les besoins du service d'incendie. Ce comité sera créé dans les prochaines semaines.

16.1 Plan de transport actif

Le président recommande de créer un comité intitulé *Plan de transport actif*. Le président recommande la nomination de conseiller Paul Boudreau, de la conseillère Sylvie Collette-Boudreau et du citoyen Philippe Savoie Vienneau à siéger au comité de Plan de transport actif.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte conseiller Paul Boudreau, conseillère Sylvie Collette-Boudreau et le citoyen Philippe Savoie Vienneau à siéger au comité de Plan de transport actif.

MOTION ADOPTÉE

28/02/2022

16.2 Révision de la rémunération des élus municipaux

Le président Maire Roger Caissie recommande de créer un nouveau comité intitulé *Révision de la rémunération des élus municipaux*. Il recommande les citoyens André Veniot, Joanna Nahri, Donald LeBlanc, Me Mélanie Roy et Ronald Boudreau à siéger au comité de Révision de la rémunération des élus municipaux. André Vienot sera le président de ce comité. De plus, ce comité devra apporter une recommandation au conseil pour approbation.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'ON accepte M. André Veniot, Mme Joanna Nahri, M. Donald LeBlanc, Me Mélanie Roy et M. Ronald Boudreau à siéger au comité de révision de la rémunération des élus municipaux et qu'une recommandation soit apportée au conseil pour son approbation.

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

La conseillère Germaine Gallant propose l'ajournement vers les 20 h 30.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

28/02/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 14 février 2022
19 h 10
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Janice Cormier, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et secrétaire-adjointe

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h 10. La réunion débute avec le chant de l'hymne national, la réflexion spéciale du conseil et la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le conseiller Émile O'Brien déclare un conflit d'intérêts concernant le point suivant:

7.7 LMD Construction Ltd. - OBJET: Demande de remboursement - rue Monique.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

14/02/2022

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 31 janvier 2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 31 janvier 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

7. Lecture de correspondance

7.1 L'Association canadienne des hygiénistes dentaires - OBJET: Proclamation pour la *Semaine nationale des hygiénistes dentaires 2022*

Le président de l'assemblée proclame la *Semaine nationale des hygiénistes dentaires* du 4 au 10 avril 2022.

7.2 Handi-Voile - OBJET: Lettre de remerciement pour l'appui financier en 2021

7.3 Jardin communautaire de Shediac et Banlieues Inc. - OBJET: Lettre de remerciement pour l'appui financier en 2021

7.4 EcoVision2025 - OBJET: Campagne En mai, on laisse pousser!

Il est recommandé d'accepter cette demande pour mai 2022. L'agent d'exécution des arrêtés municipaux ne renforcera pas l'arrêté durant le mois de mai 2022.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte d'appuyer la Campagne « En mai, on laisse pousser » pour mai 2022. Notre arrêté sur l'herbe haute ne sera donc pas renforcé durant le mois de mai 2022.

MOTION ADOPTÉE

7.5 EcoVision2025 - OBJET: Campagne de sensibilisation pour la protection des pollinisateurs et la santé de notre environnement, par la création d'îlots pour les pollinisateurs

Il est recommandé d'avoir plus de détails sur cette demande.

14/02/2022

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON mandate l'administration d'avoir des discussions avec ce groupe et que les détails soient apportés au conseil.

MOTION ADOPTÉE

7.6 Legion Shediac #33 - OBJET: Programme Plaque commémorative

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte un don pour la somme de 450 \$ envers l'achat de plaques commémoratives.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, le conseiller Émile O'Brien se retire de la salle afin d'éviter un conflit d'intérêts.

7.7 LMD Construction Ltd. - OBJET: Demande de remboursement - rue Monique

Une discussion est entamée.

Le greffier informe le Conseil que l'administration recommande cette demande de remboursement. Le montant se chiffre à environ 33 000 \$.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la demande de LMD Construction Inc. tel que demandé.

MOTION ADOPTÉE

À ce moment-ci, le conseiller Émile O'Brien revient à la réunion et reprend son siège à la table.

7.8 MLR Consulting - OBJET: Demande de remboursement pour le projet sur la promenade Greenwood

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON mandate l'administration d'analyser cette demande et de faire une recommandation au conseil.

MOTION ADOPTÉE

14/02/2022

7.9 Service d'incendie de Shediac - OBJET: Nomination à pompier senior

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte Ashton LeBlanc à titre de pompier senior.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux - aucun rapport

8.1 Rapports financiers

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police

8.2.2 Services d'incendie

8.3 Rapport des permis de construction

9. Rapport du directeur général - aucun rapport

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

11.1 Pesticides

Le greffier informe le conseil que ce dossier sera étudié par le Comité d'environnement. Il avait été recommandé par le conseil d'avoir un avis légal afin de déterminer la façon qu'un tel arrêté pourrait être renforcé. Me André Daigle devra nous remettre son rapport d'ici deux (2) semaines. Une recommandation sera apportée au conseil par la suite.

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Nouvelle zone R4

Une discussion est entamée.

Il est recommandé de commencer le processus pour créer une nouvelle zone R4 ou de modifier les zones dans le plan municipal et l'arrêté de zonage afin d'accommoder les bâtiments en hauteur.

Jeff Boudreau et Phil Robichaud ont donné des explications supplémentaires.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte de commencer le processus pour créer une nouvelle zone

14/02/2022

R4 ou toutes autres modifications dans les zones du plan municipal et l'arrêté de zonage afin d'accommoder les bâtiments en hauteur.

MOTION ADOPTÉE

12.2 42, rue King - Acquisition possible

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON mandate l'administration de faire l'analyse des coûts et que la recommandation soit apportée au conseil.

MOTION ADOPTÉE

12.3 Acquisition de terrain de la Yacht Club de la Baie de Shediac (section de chemin sur la rue Pleasant)

Il fut recommandé de mandater l'administration d'entamer des négociations avec le Yacht Club de la Baie de Shediac pour la possibilité d'acquérir leur section de chemin sur la rue Pleasant. De plus, le conseiller Paul Boudreau ajoute qu'il aimerait que la municipalité négocie des passes pour un accès à leur rampe dans cette entente. L'entente sera apportée au conseil pour approbation. La conseillère Janice Cormier informe le conseil que cette entente devra être apportée et approuvée par le conseil d'administration du Yacht Club de la Baie de Shediac avant de venir au conseil municipal pour approbation.

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'ON mandate l'administration d'entamer des négociations avec le Yacht Club de la Baie de Shediac pour la possibilité d'acquérir leur section du chemin sur la rue Pleasant. L'entente sera apportée au conseil pour approbation.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

15. Motions et résolutions

15.1 Allocation supplémentaire du Fonds pour le développement des collectivités du Canada FDCC pour 2020-21

14/02/2022

Proposé par: Jean-Claude Bertin
Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le document intitulé Plan quinquennal de dépenses en immobilisation révisé de la Municipalité de Shediac 2019-2023 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

15.2 Émission de chèques selon les ententes en vigueur 2022

Proposé par: Germaine Gallant
Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'on autorise l'émission de chèques aux organismes énumérés ci-dessous selon les ententes en vigueur :

Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour - 5 000 \$;

Hospice sud-est Nouveau-Brunswick - 2 425 \$;

Université de Moncton - 3 500 \$;

Vestiaire St-Joseph Inc. - 5 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Modifications à la politique générale No. 17-02 « Dépenses et Fonctions des membres du Conseil »

Proposé par: Paul Boudreau
Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

ATTENDU QUE lors de la réunion plénière du 7 février 2022, le Conseil municipal a mandaté l'administration de modifier la politique générale no. 17-02 intitulée « Dépenses - Fonctions Membres du Conseil » afin de refléter les modifications apportées à l'arrêté 21-03 intitulé « Arrêté procédural du conseil municipal de la ville de Shediac »;

ATTENDU QUE l'administration recommande au conseil de modifier la politique No 17-02 intitulée « Dépenses – Fonctions membres du conseil » afin de permettre aux membres du conseil de recevoir des indemnités journalières lorsque les membres du conseil exercent leurs fonctions ;

ATTENDU QUE l'administration a également effectué des modifications mineures à la Politique No 17-02 et que ces changements ont été présentés au conseil;

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE le Conseil accepte de modifier l'article

14/02/2022

(19) du paragraphe 3 de sa politique No 17-02 Dépenses - Fonctions membres du conseil comme suit :

(19) Indemnité journalière : Il est versé une indemnité journalière maximale de 150 \$ aux membres du conseil lorsque ces derniers exercent leurs fonctions à l'exception des réunions ordinaires, extraordinaires ou huis clos. L'indemnité sera de 75 \$ pour une période de 4 heures et moins. Il sera également versé une indemnité journalière de 150 \$ aux membres du conseil nommés au comité de négociation des ententes collectives. Le budget global annuel pour l'ensemble des membres du conseil nommés au comité de négociation des ententes collectives est de 2 000 \$.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE le Conseil accepte les autres modifications à la Politique 17-02 telles que présentées par l'administration et que cette politique entre en vigueur à partir du 1er janvier 2022.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Réforme municipale

Le président de l'assemblée recommande conseiller Paul Boudreau à titre de représentant municipal pour la nouvelle réforme de la gouvernance locale.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'ON accepte conseiller Paul Boudreau à titre de représentant municipal pour la nouvelle réforme de la gouvernance locale.

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20 h 25.



Roger Caissie, maire



Gilles Belleau, greffier

14/02/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 31 janvier 2022
19 h
À DISTANCE PAR L'ENTREMISE DE ZOOM

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Janice Cormier, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 17 janvier 2022

Le Greffier indique que lors de la réunion du 17 janvier le dernier paragraphe soit: **PAR CONSÉQUENT, IL EST DONC RÉSOLU**

31/01/2022

QUE le maire Roger Caissie, le maire suppléant Jean-Claude Bertin, le directeur général Gilles Belleau et la trésorière Lynn Landry -Caissie soient autorisés de signer les chèques et autres documents bancaires au nom et pour le compte de la Ville de Shédiac n'a pas été lu lors de la lecture de la résolution. Comme les membres du conseil avaient la résolution par écrit, il est entendu que la résolution a été approuvée dans son intégralité incluant le paragraphe qui a été omis pendant la lecture.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 janvier 2022 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

7. Lecture de correspondance

7.1 École LJR - OBJET: Lettre de remerciement et suivi concernant la demande d'aide financière 2022

7.2 211 N.-B. - OBJET: Journée 211 - Demande d'appui - Éclairage de Monuments: 11 Février

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON accepte le 11 février la Journée Éclairage de Monuments.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Lan Vong - OBJET: Demande d'abolir les pesticides

7.4 Ministère de la Justice et de la Sécurité publique - OBJET: Approbation de l'arrêté municipal no. 62

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.1.1 Rapports financiers pour décembre 2021

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Paul Boudreau

31/01/2022

QUE les rapports financiers soient acceptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de décembre 2021 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Le rapport des permis de construction pour le mois de décembre 2021 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Terrain d'utilité publique pour lotissement – Lotissement Claude Duguay Subdivision

Proposé par: Janice Cormier

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte la somme de 2 000 \$ comme versement en lieu de terrain d'utilité publique.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires non terminées

11.1 M. Réjean Richard - OBJET: Demande d'achat de terrain (cour Christian)

Le conseil a mandaté l'administration de regarder la possibilité de vendre le terrain que nous avons acquis de Maisons AML en haut de la Chesley aux citoyens de la cour Christian Court.

Il est recommandé de sonder les résidents pour l'acquisition de la parcelle de terre en cinq (5) parcelles et que tous les frais légaux et l'arpentage soient payés par les acheteurs. Si certaines parcelles n'étaient pas vendues il faudrait alors acquérir des droits de passages. Le conseil se garde l'option de changer le zonage pour ce terrain en espace vert ou parc.

31/01/2022

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Janice Cormier

QU'ON offre aux voisins adjacents à la parcelle de terrain que la Ville appartient l'option d'acquérir des parcelles au cout de 2,73\$/m² et que tous les frais légaux et l'arpentage soient la responsabilités des acheteurs. Le conseil se réserve aussi l'option de modifier le zonage de ce terrain pour en faire un espace vert sous le zonage Parc.

MOTION ADOPTÉE

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Demande du District de services locaux de Pointe-du-Chêne

Il est recommandé que le conseil municipal donne son appui à leur demande de financement sous le programme Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) - auparavant connu sous le nom de Fonds de la taxe sur l'essence fédéral (FTE).

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte de faire une lettre d'appui tel que demandé.

MOTION ADOPTÉE

12.2 Réforme municipale

M. Kenneth Losier est le facilitateur de la transition pour la région. Le président de l'assemblée a fait un bref rapport.

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

13.1 Politique de déneigement

14. Présentation et lecture des arrêtés

14.1 3e lecture de l'Arrêté No. 62, un arrêté relatif aux véhicules hors route

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE l'arrêté municipal No 62 a été approuvé en vertu du paragraphe 37(1) de la Loi sur les véhicules hors route par le ministre de la Justice et de la Sécurité publique;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième et dernière lecture de l'Arrêté 62, un arrêté désignant des parties de routes accessibles

31/01/2022

aux véhicules hors route dans la ville de Shediac soit fait par son titre.

MOTION ADOPTÉE

Le greffier fait la troisième lecture de l'Arrêté No. 62 par son titre.

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. 62.

Le vote est enregistré comme étant (8) huit, soit sept (7) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jean-Claude Bertin, Patricia Bourque-Chevarie, Peter Breau, Sylvie Collette-Boudreau, Janice Cormier, Germaine Gallant et Émile O'Brien votent en faveur de la motion. Le conseiller Paul Boudreau vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

Le conseiller Paul Boudreau a voté contre la motion d'accepter l'adoption de l'arrêté no 62, car les panneaux de signalisation n'ont pas encore été installés et cela le préoccupe.

MOTION ADOPTÉE

15. Motions et résolutions

16. Nominations aux comités

17. Ajournement

Conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 20 h 54.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

31/01/2022

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 17 janvier 2022
19 h
À DISTANCE PAR L'ENTREMISE DE ZOOM

Présents: Roger Caissie, maire
Jean-Claude Bertin, maire suppléant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère
Janice Cormier, conseillère
Germaine Gallant, conseillère
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général

1. Réflexion et ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 29 novembre 2021, de la réunion extraordinaire tenue le 15 décembre 2021 et le 22 décembre 2021

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Émile O'Brien

17/01/2022

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 29 novembre 2021, de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 15 décembre 2021 et le 22 décembre 2021 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

7. Lecture de correspondance

7.1 Unité Pastorale Providence - OBJET: Lettre de remerciements pour le don 2021-2022

7.2 Bibliothèque publique de Shediac - OBJET: Résultats des élections de la Commission de la Bibliothèque publique de Shediac

7.3 Demande d'une citoyenne - OBJET: Interdiction des pesticides dans la ville de Shediac

7.4 Demande d'une citoyenne - OBJET: Interdiction des pesticides dans la ville de Shediac

7.5 Demande d'un citoyen - OBJET: Demande pour un arrêté municipal interdisant les pesticides dans la ville de Shediac

7.6 Plainte des citoyens - OBJET: Développement sur la promenade Riverside

Une discussion est entamée.

7.7 Maisons AML Homes Ltée/Ltd - OBJET: Demande de remboursement pour les latérales non-utilisées

Une discussion est entamée. Le greffier informe le conseil que l'administration ne recommande pas cette demande de remboursement.

M. Jacques Laforest adresse l'assemblée afin de donner des explications supplémentaires pour sa demande.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'ON accepte la demande de remboursement de Maisons AML Homes Ltée/Ltd tel que demandé.

Le vote est enregistré comme étant huit (8) soit deux (2) oui et six (6) non. Les membres du conseil Paul Boudreau et Sylvie Collette-Boudreau votent pour qu'on accepte la demande. Les membres du conseil Jean-Claude Bertin, Patricia Bourque-Chevarie, Peter Breau, Janice Cormier, Germaine Gallant et Émile O'Brien votent qu'on refuse la demande. La demande est dûment refusée.

MOTION REJETÉE

17/01/2022

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police

8.2.2 Services d'incendie

Les rapports mensuels des statistiques pour le mois de novembre et décembre 2021 sont circulés à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction

Les rapports des permis de construction pour le mois de novembre et décembre 2021 sont circulés à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

9. Rapport du directeur général

Monsieur Belleau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

11. Affaires non terminées

12. Introduction des affaires nouvelles

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

14. Présentation et lecture des arrêtés

15. Motions et résolutions

15.1 Nomination – Résolution bancaire

Bien qu'une partie de la motion n'a pas été lue dans son intégralité, le Conseil accepte que la motion a été adoptée tel que présenté par écrit au conseil.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Janice Cormier

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Shediac doit désigner les personnes ayant l'autorité de signer les chèques et autres documents bancaires au nom et pour le compte de la Ville de Shediac;

ATTENDU QUE suite à la retraite du directeur des Finances, Réjean Godin, en date du 13 août 2021, il est nécessaire d'apporter des changements au niveau des signataires pour la municipalité de Shediac;

PAR CONSÉQUENT, IL EST DONC RÉSOLU QUE le maire Roger Caissie, le maire suppléant Jean-Claude Bertin, le directeur général Gilles Belleau et la trésorière Lynn Landry-Caissie soient autorisés de signer les chèques et autres documents bancaires au nom et pour le compte de la Ville de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

17/01/2022

15.2 Paysage linguistique – 716610 NB INC, Resto Pub, Modern Shears

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac rembourse les commerçants suivants et que les fonds utilisés pour le remboursement viennent du budget Paysage linguistique soit le compte 1-26425 de l'année fiscale 2021.

716610 NB INC (Clinique de médecine familiale) 1 960,00 \$ plus TVH

Tous les jours Resto & Pub (Mall Centreville) 1 714,00 \$ plus TVH

Modern Shears 874,00 \$ plus TVH

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Nomination au comité du Kickball

Le président de l'assemblée informe le conseil que le comité de la Fondation Maurice-Leger (Kickball) avait pris une pause due à la pandémie, mais il se réactive à nouveau. Le président recommande la nomination de la conseillère Sylvie Collette-Boudreau à siéger au comité de la Fondation Maurice-Leger (Kickball).

Proposé par: Émile O'Brien

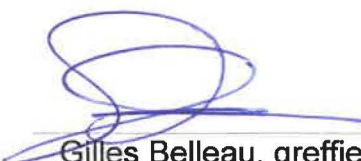
Appuyé par: Germaine Gallant

QU'ON accepte la nomination de la conseillère Sylvie Collette-Boudreau à siéger au comité de la Fondation Maurice-Léger (Kickball).

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

Conseiller Émile O'Brien propose l'ajournement vers les 20 h 24.


Roger Caissie, maire
Gilles Belleau, greffier

17/01/2022